

Zeitschrift: Arbido
Herausgeber: Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare; Bibliothek Information Schweiz
Band: - (2013)
Heft: 1: Privatarhive = Archives privées = Archivi privati
Rubrik: Aus der Praxis = Sur le terrain

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Ich, Claude, Mensch und Bestand – Privatarhive im Schweizerischen Bundesarchiv

Miriam Shergold, Schweizerisches Bundesarchiv

Nehmen wir an, an einem der ersten echten Frühlingstage des Jahres 2013, dem 12. März, kommt Claude Vaillant in Sion zur Welt. Was die Zukunft betrifft, der Claude entgegenseht, können wir einige Annahmen machen. Zum Beispiel, dass Französisch seine Muttersprache sein wird, und dass er gute Chancen hat, einst seinen 80. Geburtstag zu feiern. Welchen Weg Claudes Leben bis zu diesem Jubeltag nehmen wird, wissen wir nicht. Dass er Spuren im Bundesarchiv hinterlassen wird, ist aber durchaus möglich. Vielleicht ist es der empörte Brief, den er im Jahr 2041 an den Bundesrat richtet, als sich der Flughafen Sion International in Planung befindet. Vielleicht macht Claude sich als Mitarbeiter der Bundesverwaltung verdient, hinterlässt Unterlagen mit seinem markanten Kürzel (Vc) und füllt ein Personaldossier. Vielleicht bemüht er sich als engagierter Journalist um Einsicht in Unterlagen im BAR, deren Schutzfrist noch läuft.

Für Claude gibt es also viele Wege, in den Beständen des BAR unsterblich zu werden. Sicher ist aber: Der Königsweg ins BAR ist das Privatarhiv. Aber was für ein Werdegang liegt zwischen dem Plexiglasbettchen im Centre Hospitalier du Valais Romand und dem Bestand J1.472 Vaillant, Claude (2013–2101) im BAR?

Betrachten wir die Ausgangslage, wie sie sich heute darstellt – sollte sie sich bis zum Jahr 2101 wesentlich verändern, wird Claude in seiner Lebensführung flexibel reagieren müssen. Artikel 17 des Bundesgesetzes über die Archivierung (BGA) sieht vor, dass das Bundesarchiv sich für die Sicherung von Archiven und Nachlässen von Personen des privaten oder öffentli-

chen Rechts von gesamtschweizerischer Bedeutung einsetzt. Die Botschaft zum BGA, Abschnitt 2.2.4, führt aus: Diese Möglichkeit, die dem Schweizerischen Bundesarchiv eingeräumt wird, ist nicht neu und konkurrenziert in keiner Weise vergleichbare Aktivitäten anderer Institutionen (Landesbibliothek, Literaturarchiv, Landesmuseum usw.). Es geht darum, sicherzustellen, dass Unterlagen von gesamtschweizerischer Bedeutung von einer öffentlichen Institution aufbewahrt, ausgewertet, erschlossen und vermittelt werden.

Das Schlüsselwort ist also «gesamtschweizerisch». Nehmen wir an, die Eltern von Claude träumten davon, ihren Sohn zu einer Person von gesamtschweizerischer Bedeutung zu erziehen. Der Website des BAR (www.bar.admin.ch) könnten sie geeignete Informationen entnehmen, die sich auch als Laufbahnvorschläge lesen liessen. Dort würden sie erfahren, dass das BAR Nachlässe von Persönlichkeiten übernimmt, die die Geschichte des Bundesstaates geprägt haben, sei es als

1. Mitglieder des Bundesrats, des Parlaments und des Bundesgerichts;
2. Kader aus Verwaltung und Armee oder
3. bedeutende Exponenten aus Wissenschaft, Wirtschaft und Kultur.

Daneben, so würden Claudes Eltern lesen, verwahrt das BAR auch Archive von juristischen Personen, die gesamtschweizerisch tätig sind und die Politik des Bundesstaates beeinflussen, zum Beispiel von Parteien und Interessenverbänden. Bei allem Erwartungsdruck, der auf einem zukünftigen Gesamtschweizer lastet, hat der kleine Claude also durchaus Wahlmöglichkeiten.

Vielleicht wird es hilfreich für Claude sein, sich an einem Vorbild zu orientieren. Er könnte recherchieren, welche Personen in den Beständen des BAR bereits mit Privatarchiven vertreten, also gewissermassen bereits Mitglieder im Club sind. Einige Kenntnisse besitzt er schon, denn seine Mutter hat nicht nur Ambitionen für Claude, sondern auch ein Herz für europäische Königshäuser. Sie hat ihm erzählt, dass das BAR die poetischen Tagebücher der Kaiserin Elisabeth von Österreich aufbewahrt. Aus einer Geschichtssendung hat Claude zudem erfahren, dass der Nachlass von Rudolf Hess im BAR zu finden ist. Claude ist beunruhigt. Als Kind der Eidgenossenschaft kann er sich eine Zukunft als gekröntes Haupt schlecht vorstellen, als Handlanger einer Diktatur erst recht nicht.

Bei näherem Hinsehen erweist sich jedoch: Unter den Privatarchiven des BAR sind beide Gestalten Exoten, die zudem im Leben keinen einzigen Gedanken an das Bundesarchiv verschwendet haben mögen. Kaiserin Elisabeth hatte im Jahr 1890 bestimmt, dass ihr poetischer Nachlass nach Ablauf von 60 Jahren dem Schweizer Bundespräsidenten übergeben werden sollte. Daraufhin, so verfügte Elisabeth, sollte das Werk «veröffentlicht werden zum besten von politisch Verurteilten u. deren hilfbedürftigen Angehörigen. Denn in 60 Jahren so wenig wie heute werden Glück u. Friede, das heisst Freiheit auf unserem kleinen Sterne heimisch sein». Die weitere Aufbewahrung der Bände wurde von ihr nicht explizit geregelt, wenn auch ihr Weg ins BAR nach Begriffen der Bundesverwaltung folgerichtig war. Die Unterlagen von Rudolf Hess wurden dem Bundesarchiv durch dessen Sohn angeboten.

Wenn man die Exoten also mit gutem Grund beiseitelässt, wie lassen sich die Privatarchive, die im BAR typischerweise verwahrt werden, beschreiben? Gaby Knoch-Mund, ehemalige Mitarbeiterin des BAR, fasste in einem Artikel im Jahr 1992 prägnant zusammen: «Das Interesse des Bundesarchivs an den meisten Nachlässen entspricht seinem Zuständigkeitsbereich.¹» Es dominieren Nachlässe aus der Zeit ab der Gründung des Bundesstaates im Jahr 1848, insbesondere von Bundesräten, Bundesbeamten, Politikern und Offizieren.

Wer eng mit der Bundesverwaltung verbunden ist oder war, denkt eher daran, auch die privaten Unterlagen dem BAR zukommen zu lassen; zumal wenn bereits persönliche Kontakte bestehen oder der Übergang von Handakten, die dem BAR per Gesetz angeboten werden müssen, und persönlichen Aufzeichnungen fließend ist. Schliesslich hat bei der Überlieferung auch der Zufall die Hand im Spiel. Der/Die Nachlassler/in bzw. deren Familien müssen über ausreichend Interesse und Umsetzungswillen verfügen, damit Unterlagen dem BAR tatsächlich angeboten und übergeben werden. Gegenspieler des Zufalls ist das Engagement des BAR, das nicht bis ins 22. Jahrhundert warten wird, um sich um Claudes Nachlass zu kümmern. Wenn Claudes Wirken für die Bundespolitik bedeutend war, wird er deswegen noch zu Lebzeiten gezielt angefragt werden. Das BAR wird Claude erklären, dass seine privaten Unterlagen eine kostbare Ergänzung der Überlieferung staatlichen Handelns darstellen. Claude denkt an die geschichtsträchtigen Begegnungen, die er mit bissigem Humor in seinem Tagebuch geschildert hat, und an die Briefwechsel am Rande offizieller Beziehungen. Das BAR wird abklären, ob es sich um eine Hinterlegung oder Schenkung handeln soll und welche Schutzfristen gelten. Denn es geht ihm bei der Übernahme von Privatarchiven neben der Sicherung auch darum, den Zugang zu privaten Aufzeichnungen überhaupt erst zu ermöglichen und die Zugangspolitik möglichst klar und offen zu gestalten. Claude hat damit Gewissheit, welche Regeln für den Umgang mit seinem Nachlass

gelten. Er freut sich, dass zukünftige Generationen herausfinden können, was er über das Zeitgeschehen dachte, und dabei der «wahren Geschichte» ein Stück näher kommen werden. Seine Unterlagen in der Familie aufzubewahren, wäre hierfür keine Alternative.

Neben dem Bundesarchiv gibt es allerdings noch andere Institutionen, die geeignet sind, die Nachlässe von Personen von «gesamtschweizerischer» Bedeutung aufzunehmen. Genannt seien hier beispielsweise das Archiv für Zeitgeschichte der ETH Zürich, das Archiv für die Geschichte der schweizerischen Frauenbewegung (Gosteli-Stiftung) und das Schweizerische Literaturarchiv. Zudem ist auch die kräftigste «gesamtschweizerische Ausstrahlung» irgendwo lokal verwurzelt. Claude zum Beispiel macht sich bereits in jungen Jahren in der Gemeindepolitik einen Namen und bleibt zeitlebens eng mit dem Wallis verbunden. Dem Wallis wiederum liegt er als grosser Sohn des Kantons am Herzen. Daher ist sein Nachlass prinzipiell auch für das Stadtarchiv von Sion sowie für das Walliser Staatsarchiv von Interesse.

Im Erfahrungsbereich des BAR sind Auseinandersetzungen zur Zu- und Aufteilung von Nachlässen selten, doch kommt es bei einzelnen Beständen vor, dass Unterlagen einer bedeutenden – eben sowohl lokal oder regional als auch gesamtschweizerisch bedeutenden – Person durch Bestände in anderen Archiven ergänzt werden. General Henri Guisan (1874–1960) zum Bei-

spiel ist u. a. mit Briefen, Bildern und Reisebeschreibungen im BAR vertreten; in den Archives cantonales vaudoises befinden sich weitere Briefe, Vorträge und biografische Dokumente². Das Problem der Zuweisung wird sich immer stellen, wo ein Leben vielgestaltig war und der Nachlass nicht zersplittert werden soll. Gipfelt Claudes Laufbahn in einer leitenden Funktion in der Bundesverwaltung oder wird er gar Magistratsperson, ist es sinnvoll, seine privaten Unterlagen im BAR zu archivieren, da dieses auch seine offizielle Tätigkeit überliefert. Falls eine solche klare Unterscheidung überhaupt möglich ist: Als Beispiel für die dokumentarische Gemengelage mögen Bundesrat Max

- 1 Knoch-Mund, G., «Privatnachlässe in schweizerischen Archiven und Bibliotheken. Zur Neuauflage des «Repertorium der Nachlässe» und zur Nachlassdatenbank unter besonderer Berücksichtigung der Nachlässe des Schweizerischen Bundesarchivs», Studien und Quellen 18 (1992), 9–64.
- 2 Knoch-Mund, G., 1992, S. 62, vgl. Repertorium der handschriftlichen Nachlässe in den Bibliotheken und Archiven der Schweiz. Im Auftrag der Vereinigung Schweizerischer Archivare und des Verbandes der Bibliotheken und der Bibliothekarinnen/Bibliothekare der Schweiz, bearbeitet von Anne-Marie Schmutz-Pfister, zweite, stark erweiterte Auflage bearbeitet von Gaby Knoch-Mund, hrsg. von der Allgemeinen Geschichtsforschenden Gesellschaft der Schweiz (Quellen zur Schweizer Geschichte, N.F., IV. Abt., Bd. Vffla), Basel: Kommissionsverlag Krebs AG 1992.



ARTProfil GmbH

alles für die Bestandserhaltung

Qualitätsprodukte der Firma Schempp®
Museumskarton Grossformate, Museumsglas
Fotoarchivierung, Klebebänder, Montageecken

NEU: Tyvek® und hauseigener Transportservice

Fordern Sie detaillierte Informationen unverbindlich an
oder kontaktieren Sie uns im WEB.

ARTProfil GmbH, Bahnhofstrasse 75, 8887 Mels
Tel. 081 725 8070 Fax. 081 725 8079
office@artprofil.ch www.artprofil.ch

Petitpierres Handakten und Privatarchiv dienen, in denen, so zeigt der Blick in die Bestände, Bundesratsprotokolle unter seinen privaten Unterlagen und private fotos umgekehrt in den Handakten überliefert werden.

Das BAR, das offenbar zuweilen als eine Art Universalarchiv wahrgenommen wird, erhält aber auch regelmässig Angebote, für welche zweifellos andere Institutionen zuständig sind – so, wenn sich ein Berner Turnverein mit einer Bananenkiste von Vereinsunterlagen vorstellt. Hier übernimmt es das BAR, die Anbietenden und die zuständigen Archive erfolgreich zu «verkuppeln».

Was seine eigenen Bestände betrifft, setzt sich das BAR dafür ein, die Unterlagen, die ihm per BGA angebo-

ten werden müssen, durch solche zu ergänzen, die ihm angeboten werden sollten oder könnten, damit seine Überlieferung ein möglichst stimmiges Ganzes – man könnte sagen aus Kür und Pflicht – ergebe. Die «Kür» ist aber nicht nur ein «Nice to have», sondern zentral, um eine Überlieferung verschiedener Perspektiven – nicht nur der staatlichen – sicherzustellen.

Die «Kür» kann zwar nicht eingefordert werden, doch setzt sich das BAR aktiv mit prägenden Figuren von Bundespolitik und -verwaltung in Verbindung, um sie einzuladen, ihre Nachlässe im BAR zu hinterlegen. Im Fall von Bundesräten/innen und Kaderpersonen ist dieser Vorgang planbar. Schwieriger ist der Fall bei den Menschen «gesamtschweizerischer Ausstrahlung»:

Die Bedeutung dieses schillernden Ausdrucks zu beschreiben und durch Kriterien fassbar zu machen, wird das BAR in Zukunft noch beschäftigen.

Bis die Frage, was man unter «gesamtschweizerische Bedeutung» zu verstehen hat, abschliessend geklärt ist, ist immerhin klar, dass der vorerst sicherste Weg, auf dem Claude zu seinem Privatarchiv im BAR gelangt, über den Bundesrat führt. Wobei es sicher auch bedenkenswert wäre, als grosser Lyriker im Schweizerischen Literaturarchiv Eingang zu finden. Allez Claude. Das Bundesarchiv erwartet gerne Ihre Unterlagen.

Kontakt: miriam.shergold@bar.admin.ch

ABSTRACT

Moi, Claude, être humain et fonds d'archives – les archives privées aux Archives fédérales suisses

L'article 17 de la Loi fédérale sur l'archivage (LAR) prévoit que les Archives fédérales (AFS) «s'emploient à prendre en charge les archives et les documents provenant de personnes de droit privé ou de droit public et qui sont d'importance nationale».

Le chapitre 224 du message concernant cette loi précise qu'il s'agit «d'assurer que les documents d'importance nationale seront pris en charge, évalués, mis en valeur et communiqués dans une institution publique [...]».

Les Archives fédérales prennent donc en charge des fonds de personnalités qui ont façonné l'histoire de la Confédération: membres du Conseil fédéral, du Parlement, du Tribunal fédéral; cadres de l'administration ou de l'armée; représentants majeurs de la science, de l'économie ou de la culture. En outre, les Archives fédérales conservent les archives des entités juridiques actives au niveau suisse, qui conditionnent la vie politique de l'Etat, comme les partis politiques et les groupes d'intérêt.

Par ailleurs, il existe d'autres institutions en mesure de recevoir les archives de personnalités d'intérêt national. Même pour les personnalités d'un exceptionnel rayonnement national, un ancrage local subsiste toujours. Les conflits auxquels les Archives fédérales ont pu être confrontées autour de la constitution de fonds privés sont rares, mais il arrive que des documents concernant une personnalité d'intérêt local ou régional, soit national, doivent être intégrés avec des fonds conservés dans d'autres archives.

Les Archives fédérales reçoivent également régulièrement des propositions qui concernent incontestablement d'autres institutions. Dans ce cas, les Archives fédérales agissent en «entremetteur» pour mettre en relation le proposant et l'institution adéquate, souvent avec succès.

Au sein des Archives fédérales, les fonds privés sont en majorité liés aux périodes postérieures à la fondation de l'Etat en 1848, en particulier ceux des conseillers fédéraux, des fonctionnaires, des personnalités politiques et des officiers. Qui nourrit ou nourrissait des liens étroits avec l'Administration fédérale pense plus facilement à proposer ses papiers privés aux Archives fédérales, surtout lorsqu'existent des contacts personnels ou que la passation des postes impose d'offrir les dossiers dans le respect de la loi sur l'archivage.

Mais le hasard a aussi son mot à dire lors des versements. Celle ou celui qui détient des archives privées, respectivement sa famille, doit avoir suffisamment d'intérêt et de volonté pour que les documents soient effectivement offerts et réceptionnés par les Archives fédérales.

Pour limiter les effets du hasard, les Archives fédérales s'engagent activement auprès des personnes influentes tant dans la vie politique fédérale que dans l'administration, en les invitant à remettre leurs archives privées.

L'acquisition des archives privées ne se limite pas seulement à leur prise en charge, mais consiste aussi à assurer d'abord un accès aux dossiers privés et à dessiner une politique d'accès claire et ouverte. Les Archives fédérales sont déterminées à veiller à ce que les documents qui doivent lui être proposés en conformité avec la LAR soient complétés par ceux qui devraient ou pourraient lui être offerts, afin que la constitution des fonds fasse un tout cohérent – fait de liberté et de devoir. Cette part de libre choix n'est pas assimilable à un anecdotique «nice to have», mais participe pleinement de ce qui fait la constitution des fonds: la constitution de points de vue différents non réductibles à celui de l'Etat.

(traduction: fs)

Archives privées aux Archives cantonales jurassiennes

François Noirjean, archiviste cantonal,
Archives cantonales jurassiennes (ArCJ)

Les Archives publiques, chargées de conserver la mémoire de l'Etat et des institutions officielles qui leur versent leurs dossiers, ne peuvent rendre compte de l'ensemble de la société. Les archives privées constituent un précieux complément, nécessaire pour mener une étude de la réalité sous ses aspects les plus divers. Dans le contexte jurassien, l'argumentation historique du mouvement aspirant à la souveraineté cantonale a contribué à façonner une conscience politique incluant l'histoire comme dimension identitaire de la société jurassienne.

Au moment de l'entrée en souveraineté du canton du Jura, en 1979, les Archives cantonales jurassiennes sont rattachées à l'Office du patrimoine historique, renommé Office de la culture en 2003. Les fonds d'archives qui y sont réunis proviennent principalement des administrations des trois districts, des arrondissements cantonaux en charge de secteurs particuliers, comme les ponts et chaussées, les forêts ou les écoles cantonales.

Parallèlement, des documents privés affluent aux archives: dons de particuliers, d'associations, d'entreprises, œuvres de musiciens, fonds de photographies... Depuis 1979, la section des archives privées s'est considérablement étoffée. Le plan de classement adopté, avec l'utilisation de la cote J – comme dans le plan de classement des archives départementales françaises – répartit les documents entrés aux Archives cantonales par voie extraordinaire selon leur volume ou leur genre: documents et dossiers isolés, manuscrits ou textes rédigés, documents figurés rangés selon leur format et leur présentation d'encadrement ou non, copies de documents, documentation sous forme de revues de presse concernant la question jurassienne en particulier.

Pour s'en tenir aux fonds d'archives privées, il est frappant qu'ils relèvent des

domaines les plus divers¹. Pour commencer en musique, plusieurs fonds concernent la tradition musicale jurassienne, documentée dans les fonds provenant de James Juillerat ou Louis Chappuis, qui ont recueilli les paroles et les airs des chansons populaires du pays, et en ont dressé un répertoire important, enrichi encore par les compositions de Paul Montavon ou les éditions musicales d'Henri Devain. Dans un autre registre, les archives de l'Orchestre symphonique de Porrentruy, de la Fédération jurassienne de musique ou de l'Ensemble de cuivres d'Ajoie renseignent sur la vitalité de ces sociétés. A une époque plus récente, les compositions de Jean Mamie et de Roger Châtelain, ou encore la partition originale de la cantate de Valentino Ragni «Aternance 76» créée lors de la cérémonie d'ouverture de l'Assemblée constituante jurassienne le 12 avril 1976 donnent un aperçu de la création contemporaine.

Dans le registre des traditions populaires, il faut mentionner les textes patois contenus dans plusieurs fonds d'auteurs patoisants comme Camille Courbat ou Jean Christe, ou encore les textes présentés à l'appréciation du jury des fêtes cantonales.

Dans le domaine politique, les archives du Rassemblement jurassien et de la rédaction du «Jura libre» mais aussi les papiers réunis par des militants séparatistes ont été remises aux Archives cantonales. Par les fonctions que ces protagonistes du mouvement ont occupées, les dossiers contiennent en outre des documents en rapport avec les mandats officiels que les acteurs de la question jurassienne ont remplis. En outre, ces fonds révèlent leur implication dans les affaires qui ont jalonné les années de lutte pour la création du canton du Jura. C'est le cas pour Roland Béguelin, secrétaire général du Rassemblement jurassien et rédacteur du «Jura libre», Bernard Varrin et Jean-Claude Montavon, tous deux animateur principal du groupe Bélief, mais aussi Pierre Billieux,

Daniel Charpillot, Roger Châtelain², Robert Domeniconi, Victor Erard ou Daniel Jeanbourquin.

Des archives d'entreprises sont également sauvegardées grâce à la diligence de particuliers dans le cas de la Banque du Jura établie à Delémont ou du bureau technique de l'entreprise Ervin Piquerez SA à Bassecourt (EPSA), ou au moment de la cessation de leur activité ainsi dans le cas des Fours à chaux de Saint-Ursanne³, ou encore de la Céramique industrielle SA (CISA) de Bonfol. Enfin, les Archives cantonales jurassiennes ont recueilli la collection des brevets déposés à l'Institut fédéral de la propriété intellectuelle pour l'ensemble du canton de Berne, que les Archives de Thurgovie avaient proposé de répartir selon les cantons.

Des archives de sociétés sont également sauvegardées comme celle de la Fraternité de Porrentruy, société mutuelle couvrant les frais d'obsèques de ses membres, l'Association jurassienne des travailleurs sociaux, la communauté israélite de Porrentruy, mais aussi les débuts du Club de hockey d'Ajoie, les Cyclos du Groupe sportif d'Ajoie ou le scoutisme. Les grandes associations jurassiennes ont déposé leurs archives: la Société jurassienne d'Emulation, l'Institut jurassien des sciences, des lettres et des arts, l'Association pour la défense des intérêts du Jura (ADIJ). Les fondations Billieux Faber ou Marie Berret ont également confié leurs papiers aux ArCJ. Mentionnons encore des institutions sociales comme l'orphelinat

1 Les inventaires de la plupart des fonds d'archives privées conservées aux Archives cantonales jurassiennes (ArCJ) sont consultables en ligne sur le site <https://archivescantonales.jura.ch>

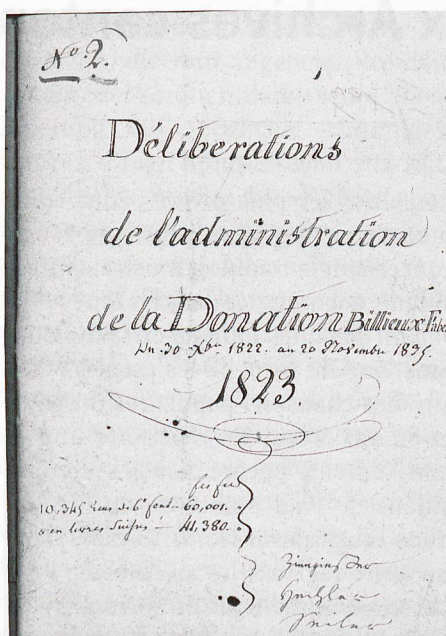
2 J. Noirjean, F., Le Fonds Roger Châtelain aux Archives cantonales. – *Jurassica*, 1997, pp. 35–40

3 Kohler, F., Les archives de la Fabrique de chaux, Saint-Ursanne. – *Jurassica*, 1993, p. 42

du château de Porrentruy⁴ ou l'Institut Saint-Germain de Delémont⁵.

Des collections de photographies illustrent le passé jurassien: une collection de l'imprimerie Le Pays à Porrentruy, les clichés d'Eugène Cattin⁶, les photographies de l'architecte Jeanne

- 4 Glaezer, A., *L'hospice et orphelinat du château de Porrentruy: 1837–1930*. – *Jurassica*, 2007, pp. 44–51
- 5 Noirjean, F., *L'institut Saint-Germain à Delémont*. – *Jurassica*, 1995, pp. 39–40
- 6 Noirjean, F., *Eugène Cattin (1886–1947), facteur aux Bois et photographe*. – *Jurassica*, 2000, pp. 40–45
- 7 Noirjean, F., *Les archives de Virgile Rossel*. – *Intervalles* no 81, 2008, pp. 205–221
- 8 Monnat, R., *Tristan Solier, l'enlumineur*. – *Jurassica* 2010, pp. 67–69
- 9 Lavoie, M., Tremblay, D., *Le traitement du Fonds Auguste Viatte à l'Office du patrimoine historique: témoignage de deux Québécois*. – *Jurassica*, 1999, pp. 46–47. *Regards croisés entre le Jura, la Suisse romande et le Québec, sous la dir. de Claude Hauser et Yvan Lamonde*. – Laval: Les presses de l'Université Laval; Porrentruy: Office du patrimoine et de la culture de la République et Canton du Jura, 2002, VIII, 344 p. Contient: Noirjean, F., *Les Archives Viatte*. Lavoie, M., *L'instrument de recherche du fonds d'archives Auguste Viatte: une porte d'entrée sur son univers*. Tremblay, D., *Le fonds Auguste Viatte: une source d'informations de choix sur la francophonie et la littérature*. Noirjean, F., *La mise en valeur des archives d'Auguste Viatte (1901–1993)*. – *Les archives personnelles: enjeux, acquisition, valorisation*, 12es Journées des Archives de l'Université catholique de Louvain (2012), Louvain la Neuve (à paraître). Monnat, R., *Germain Viatte, un médecin dans la cité*. – *Jurassica*, 2002, pp. 57–59
- 10 Nydegger, C., *Perception et défense des intérêts jurassiens par un haut fonctionnaire fédéral*, Mémoire de licence Fribourg, 1997. Eugène Péquignot, (1889–1962), ancien secrétaire général du Département fédéral de l'économie publique: exposition organisée à l'occasion du don du Fonds Eugène Péquignot et du 25e anniversaire de la mort d'Eugène Péquignot, octobre – novembre 1987, Porrentruy, Office du patrimoine historique (catalogue). – Porrentruy, Office du patrimoine historique, 1987, 19 p.



Registre des délibérations de la Fondation Billieux-Faber (ArCJ 127 J 9)

Bueche œuvrant pour la protection des maisons rurales dans le cadre de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine rural jurassien, les croix bordant routes et chemins photographiées par Gaston Imhof, les cartes postales d'Ajoie réunies par Albert Jobin.

Des hommes de lettres enrichissent les ArCJ de leurs correspondances, manuscrits et autres écrits: Virgile Rossel⁷, Alfred Ribeaud, Pierre-Olivier Walzer ou encore Paul-Albert Cuttat dit Pablo Cuttat et publiant sous le pseudonyme de Tristan Solier⁸... Des personnalités politiques introduisent les chercheurs dans les arcanes des formations politiques: Jean Chapuis, Xavier Billieux, Pierre-Alain Gentil, Pierre Gassmann, Roger Jardin. Des ecclésiastiques ont laissé des collections de sermons édifiants: l'abbé Albert Brom, les doyens Louis Vautrety et Albert Membrez, l'oratorien Gérard Viatte ou le pasteur Jean-Louis François Paulet. Des archives familiales permettent d'entrer dans l'intimité de dynasties provinciales telles les Viatte⁹ de Saignelégier établis à Porrentruy et dans le monde, ou encore les Wermeille, fixés à Delémont.

Un fonds particulier: les archives d'Eugène Péquignot

Les archives personnelles d'Eugène Péquignot (1889–1962) constituent un exemple remarquable par son volume, par les éminentes fonctions occupées

par son auteur et les domaines qu'il documente. Fils de l'avocat Ernest Péquignot, Eugène Péquignot entreprend des études de droit et obtient son brevet d'avocat. En 1913, il entre au Département fédéral de l'économie, appelé alors Département du commerce, de l'industrie et de l'agriculture; il y restera jusqu'à son départ en retraite, en 1954, devenu secrétaire du Département en 1923, et fier de son titre de secrétaire général depuis 1939.

Le fonds Eugène Péquignot¹⁰, remis par son fils Jean aux Archives cantonales en 1981, conserve la marque de son auteur, homme de gestion habitué à constituer des dossiers concernant des personnes: conseillers fédéraux avec lesquels il a travaillé et d'autres, fonctionnaires de la Confédération, juristes, membres de sa famille, personnalités rencontrées dans l'exercice de fonctions ou dans les milieux associatifs. Il s'agit d'une importante série de dossiers concernant les questions horlogères dont les structures ont été marquées par l'action d'Eugène Péquignot. Le haut fonctionnaire fédéral fait partie de multiples organismes de la branche: Tribunal arbitral horloger, ASUAG, Consulthor, Chambre suisse de l'horlogerie et branches annexes, Fédération horlogère des associations de fabricants d'horlogerie, Section de l'industrie horlogère. Le fonds Eugène Péquignot renseigne aussi sur les conférences internationales auxquelles il a participé comme membre de la délégation suisse: Conférence économique de Gênes réunie en 1922 dont il publiera ses souvenirs, Conférence internationale de l'opium en 1924, Conférence sur la trêvedouanière en 1927, Zones franches de la Haute-Savoie et du Pays de Gex rétablies par l'arbitrage de Territet de 1933, ou les activités du Comité économique de la Société des nations.

Au-delà des dossiers liés à ses fonctions, les papiers d'Eugène Péquignot renferment une importante correspondance révélant le réseau de relations qu'il a établi au gré des manifestations auxquelles il participe, représentant parfois le Conseil fédéral. Ces correspondances renseignent aussi sur les milieux industriels, en particulier de l'horlogerie.



Portrait d'Eugène Péquignot (ArC), 67 J 264.16

Les prises de position d'Eugène Péquignot sur des questions qui touchent le Jura et agitent l'opinion revêtent d'autant plus d'autorité qu'il occupe de hautes fonctions et est entouré d'une réelle autorité morale, que ce soit le projet de place d'armes dans les Franches-

Montagnes ou la votation du 5 juillet 1959 sur l'initiative du Rassemblement jurassien tendant à la promulgation d'une loi concernant l'organisation d'un vote consultatif en vue de connaître les aspirations du peuple jurassien. Il participe aux activités des associations jurassiennes (Société jurassienne d'Emulation, Pro Jura, Institut jurassien), préside l'Université populaire jurassienne durant ses premières an-

nées. Eugène Péquignot s'active dans les milieux romands de Berne, cultive des contacts avec les sociétés d'étudiants ou de juristes. En bref, le grand commis de la Confédération resté attaché à ses Franches-Montagnes d'origine et actif dans une foule de cercles dont ses archives rendent compte.

Contact: francois.noirjean@jura.ch

ABSTRACT

Privatarchive in den Archives de la République et Canton du Jura

Im Kanton Jura hat die historische Argumentation der Bewegung, die die Unabhängigkeit des Kantons anstrebt, dazu beigetragen, ein politisches Bewusstsein zu schaffen, das die Geschichte als identitätsstiftenden Teil der jurassischen Gesellschaft einschliesst. Seit 1979 werden im Kantonalarchiv private Dokumente gesammelt, die unter verschiedenen Aspekten über diese Gesellschaft informieren: Musik, Sprache, politisches Leben, Unternehmen, Sport- und lokale Vereine. Der Beitrag berichtet über das persönliche Archiv von Eugène Péquignot (1889–1962), Rechtsanwalt und Generalsekretär des eidgenössischen Departements für Wirtschaft. Die Analyse zeigt die Vielfalt der verschiedenen sozialen Rollen auf, die eine wichtige Persönlichkeit sowohl auf regionaler als auch auf nationaler Ebene gespielt hat.

(fs/traduction: as)



Strichcode-Etiketten für Bibliotheken und Archive

Beschaffen Sie Ihre Barcode-Etiketten beim Spezialisten für Strichcode-Kennzeichnung. Wählen Sie aus unserem breiten Sortiment an spezialisierten Produkten für Bibliotheken und Archive. Profitieren Sie von der langjährigen Erfahrung und nutzen Sie die persönliche Beratung. Unser Printshop ist schnell und zuverlässig.

Appelez-nous au 043 377 30 10!

STRICO AG, Allmendstrasse 14, CH-8320 Fehraltorf, Telefon 043 377 30 10, Fax 043 377 30 11, strico@strico.ch, www.strico.ch

- Medienetiketten
- Archivetiketten
- Inventaretiketten
- Sicherungsetiketten
- RFID-Etiketten
- Ausweiskarten
- Spendegeräte
- Etikettendrucker
- Handscanner



Les livres de cuisine des sœurs de l'Hôtel-Dieu

Antoine Glaezer, archiviste cantonal adjoint, Archives cantonales jurassiennes (ArCJ)

Les documents remis aux Archives cantonales jurassiennes par les sœurs hospitalières rendent compte de la pénétration de l'idéologie d'une classe bourgeoise et de l'image qu'elle se fait de la femme détentrice – dans son foyer – de l'ordre, de l'économie et de la propreté.

La présence des sœurs hospitalières de Beaune à Porrentruy est bien connue¹. Elles sont arrivées en 1765 et tiendront l'Hôtel-Dieu jusqu'en 1955, date à laquelle elles rejoindront ce qui est actuellement le site de Porrentruy de l'Hôpital du Jura.

De 1765 à 1955, les sœurs se sont occupées des personnes qui fréquentaient ce que l'on appelait un hôpital, soit un établissement chargé de prendre

en charge les pauvres, les indigents et les malades. Elles s'occuperont aussi, dès 1855, de l'hospice et orphelinat du château de Porrentruy², d'où elles seront chassées en 1875, en plein Kulturkampf.

En 2007, les sœurs hospitalières ont fait don aux Archives cantonales jurassiennes d'un lot d'archives (2 m linéaires³). On y trouve, entre autres, une collection de 23 livres de cuisine, édités entre 1833 et 1965, soit *La cuisinière du Haut-Rhin*, publié à Strasbourg et traduit de l'allemand, jusqu'à l'inévitable 300 recettes SEB de Françoise Bernard (dite «Madame Cocotte-minute»), l'une des premières star française media-culinaire. Cette 11^e édition a été tirée à 1500000 exemplaires: la cuisine a toujours fait recette!

Il est bien difficile, au sein de ce mini corpus, de savoir quelles recettes étaient utilisées pour les malades. On peut supposer que le «ragoût de grives ou d'alouettes» était peu pratiqué, au profit de la «soupe maigre», faite de légumes verts⁴. En revanche, les ouvrages édités au XIX^e siècle ne commencent pas par des recettes, mais par une partie introductive exposant les ambitions de leur auteur-e.

La cuisinière du Haut-Rhin dans son premier chapitre «Conseils sur la direction d'un ménage et l'ordonnance d'un repas» s'ouvre sur cette phrase: «Pour diriger un ménage avec succès, il faut de l'ordre, de l'économie, de la propreté.» Suivent un certain nombre de recommandations sur la manière de traiter les domestiques, qui doivent être «fidèles, laborieux et religieux» et dont la direction ne saurait se faire sans un certain paternalisme: «Distribuez avec

prudence (...) les récompenses et gardez-vous de leur en donner qui puissent leur imprimer le goût pour un faux luxe (...).»

Quelques années après, en 1859, *La cuisine française* s'ouvre aussi sur un chapitre consacré à la propreté. L'auteur, A. Gogué (pour Antoine), présente aussi la cuisine comme un délassement: «Et puis, il faut le dire, c'est un amusement, un agréable passe-temps, surtout à la campagne, que de faire un peu de cuisine. C'est un goût que nous avons tous eu, plus ou moins, étant enfants. Voyez les petites filles: parmi tous les jouets qui font leurs délices, il n'en est pas qu'elles manient plus souvent que leur petit ménage en bois bien poli et bien blanc, ou leur batterie de cuisine en fer battu et bien luisant⁵.»

L'édition de 1842 de *La cuisine du Haut-Rhin* évoque aussi la transmission d'un savoir: «Ce livre est destiné aux bonnes mères de famille qui prennent elles-mêmes soin de leur ménage; il est voué à leurs filles qui désirent marcher sur les traces de leurs mère⁶.»

«La mère en prescrira la lecture à sa fille!», disait le divin marquis⁷. Ces brèves introductions des livres de cuisine appartiennent à la littérature didactique, à ce que les médiévistes ont pu appeler la littérature d'enseignement⁸. Elles rendent compte de la pénétration, au sein d'un public éduqué, de l'idéologie d'une classe bourgeoise depuis peu installée au pouvoir et de l'image qu'elle se fait de la femme détentrice – dans son foyer – de l'ordre, de l'économie et de la propreté.

Contact: antoine.glaezer@jura.ch

- 1 Pierre-Yves Donzé, *L'hôpital bourgeois de Porrentruy (1760-1870)*, Porrentruy 2000. Nicole Quellet-Soguel, «Hospitalières de Porrentruy», dans: *Helvetia sacra*, VIII-1, Bâle 1994, pp. 364-388.
- 2 Cote: ArCJ, 170 J.
- 3 Cote: ArCJ, 162 J.
- 4 [Marguerite Spoerlin], *La cuisinière du Haut-Rhin*, Strasbourg, 1833, respectivement p. 128 et p. 35.
- 5 [Antoine] Gogué, *La cuisine française*, Paris 1859, p. 3.
- 6 [Marguerite Spoerlin], *La cuisinière du Haut-Rhin*, Strasbourg, 1842, p. 4.
- 7 Donatien Alphonse François de Sade, *La philosophie dans le boudoir*, Londres 1795.
- 8 Daniel Poirion, *Précis de littérature française du Moyen Âge*, Paris 1982, p. 56

Courrier des lecteurs

E-mail: stephane.gillioz@gmail.com

arbido print
arbido newsletter

Archiva(a)rischer Brückenschlag oder: eine weitere Verbindung über die Aare

Lucas Marco Gisi (LMG) (Robert Walser-Zentrum, RWZ), Magnus Wieland (MW) (Schweizerisches Literaturarchiv, SLA)

Die Kooperation zwischen dem Robert Walser-Zentrum und dem Schweizerischen Literaturarchiv wurde 2009 offiziell vereinbart. Was mit gemeinsamen Grundsätzen zur Erschliessung, Aufbewahrung und Nutzung von Archivbeständen begann, ist mittlerweile zur Grundlage einer erfolgreichen Zusammenarbeit und eines regen Austauschs geworden. In einem Gespräch geben Vertreter der beiden Institutionen Einblick in die Praxis und Perspektiven dieser Zusammenarbeit.

Das Schweizerische Literaturarchiv (SLA) wurde 1991 eröffnet und verfügt heute über die grösste Sammlung literarischer Nachlässe und Archive der vier Schweizer Literaturen des 20. Jahrhunderts. Sie ist Teil der Schweizerischen Nationalbibliothek und umfasst rund 100 grössere Nach- und Vorlässe und über 120 Teilnachlässe und Sammlungen, die archivarisches und wissenschaftlich betreut werden. Das Robert Walser-Archiv wurde 1973 in Zürich gegründet und umfasste zunächst die Nachlässe von Robert Walser und Carl Seelig; weitere Bestände, u.a. der Doppelnachlass Emmy Hennings/Hugo Ball, sind in den folgenden Jahren dazugekommen. Das Archiv wurde 2009 nach Bern überführt und ist heute Teil des Robert Walser-Zentrums (RWZ). Beide Institutionen sind in Bern domiziliert, getrennt durch die Aare, aber verbunden durch eine Kooperation, die 2009 durch eine Vereinbarung offiziell besiegelt worden ist.

Die Zusammenarbeit zwischen zwei Institutionen ist immer eine Form des Dialogs – insofern glauben wir, dass das Gespräch auch die angemessene Form darstellt, um über die konkrete Gestaltung dieser Kooperation und deren Potenzial zu berichten.

Wie und mit welchem Ziel ist die Kooperation zwischen den beiden Institutionen zustande gekommen?

LMG: Aus der Perspektive des RWZ ist die Kooperation eng mit der Überführung des Archivs nach Bern und der Eröffnung des neuen Zentrums verbunden. Als Teil der Suche nach einer tragfähigen Finanzierung war die Zusammenarbeit mit verschiedenen privaten und öffentlichen Partnern vorgesehen, die sich dann als sogenanntes «Berner Modell» tatsächlich realisieren liess. Da es um Synergien, Arbeitsteilung, aber auch um Vernetzung ging, kam der Kooperation mit dem SLA eine zentrale Bedeutung zu, und zwar auf verschiedenen Ebenen: von der Erschliessung und Aufbewahrung bis zur Nutzung und Vermittlung von Archivbeständen. Letztlich ging es darum, durch die Zusammenarbeit mit dem SLA das Profil des RWZ durch eine Konzentration auf die Nachlässe von Carl Seelig und Robert Walser zu stärken und für Aufgaben, die eine vergleichsweise kleine Institution personell und finanziell nicht alleine tragen kann, einen erfahrenen Partner zu finden. Am 24. April 2009 wurde eine Vereinbarung zwischen dem SLA bzw. der Schweizerischen Nationalbibliothek und der Stiftung, die das RWZ trägt, unterzeichnet, in der die Zusammenarbeit zwischen den beiden Institutionen geregelt ist.

MW: Im Hinblick auf eine dauerhafte kulturelle Überlieferung der Bestände, die heute zu den bedeutendsten literarischen Quellen des frühen 20. Jahrhunderts zählen, war die materielle Überführung in eine professionelle, konservatorisch gesicherte und fachlich betreute Archivumgebung, wie sie das SLA bietet, die einzig richtige Entscheidung. Im Wirtschaftsjargon könnte man von Outsourcing sprechen. Das SLA übernahm in der ersten Phase eine konsultative Funktion bei der fachgerechten Erschliessung der Dokumente im RWZ in Bern. Das vormalige Walser-Archiv in Zürich besass in seinem Urzustand eher den Charakter einer Privatsammlung, unter wenig optimalen Aufbewahrungsbedingungen. Im Prinzip unterschied sich der Bestand damals nicht sonderlich von anderen

Neuzugängen im SLA: Auch er musste erst archivtauglich umgelagert und standardisiert erschlossen werden.

Was bedeutet die Kooperation konkret für die Nachlässe von Robert Walser und Carl Seelig?

LMG: Die Manuskripte von Robert Walser gehören zu den meistgesuchten und auf dem Autografenmarkt für moderne Literatur zu den höchsten Preisen angebotenen Autografen. Der geschätzte Wert des Nachlasses geht somit in die Millionen – die Infrastruktur für eine verantwortungsvolle Sicherung und Konservierung kann von einer kleinen Institution wie dem RWZ somit eigentlich nicht finanziert werden. Daher sah die Vereinbarung die Hinterlegung der Manuskripte von Robert Walser und Carl Seelig als Depositum im Tiefmagazin des SLA in der Schweizerischen Nationalbibliothek vor. Die Manuskripte werden zwar nach wie vor vom RWZ «bewirtschaftet», sind aber im SLA aufbewahrt. Weiterhin direkt in den zwei Archivräumen des RWZ gelagert werden Erstaussgaben, Druckbelege, Lebensdokumente sowie Zeugnisse zur Rezeption und Edition; das sind immer noch mehrere Hundert Archivschachteln. Vor der Überführung wurden von den Manuskripten – im Rahmen einer anderen Kooperation, nämlich mit dem Imaging & Media Lab Basel – hochauflösende Digitalisate erstellt, als weitere «Sicherung» der Manuskripte, aber vor allem als Hilfsmittel für die wissenschaftliche Arbeit. Der Zugang zu den Originalen kann dadurch auf begründete Ausnahmefälle beschränkt werden – während man gleichzeitig virtuell fast beliebig in die winzig kleine Bleistiftschrift der Mikrogramme Walsers «hineinzoomen» kann.

Das Gegenstück zur Fokussierung der Tätigkeiten des RWZ auf die Nachlässe von Robert Walser und Carl Seelig bildete in der Vereinbarung die Überführung der anderen Nachlässe und Archive, die bisher vom Robert Walser-Archiv in Zürich betreut worden sind, ins SLA. Durch das Depositum der Ma-

nuskripte und die Konzentration auf die Nachlässe von Walser und Seelig können die Ressourcen des RWZ stärker für die Erforschung dieser Bestände eingesetzt werden.

Wie nimmt sich die Zusammenarbeit im Fall der überführten Archivbestände, beispielsweise des Doppelnachlasses Emmy Hennings/Hugo Ball, aufseiten des SLA aus?

MW: Zunächst gelangte der Nachlass von Emmy Hennings mit dem Kryptonachlass von Hugo Ball ebenfalls als Depositum ins SLA; mit dem Unterschied allerdings, dass in diesem Fall mit der materiellen Übergabe des Bestandes zugleich auch die Nutzungsrechte vom RWZ dem SLA übertragen wurden. Das heisst, der Umgang mit dem Bestand gestaltete sich von Anbeginn autonomer als bei der Betreuung der Walser-Manuskripte, die auf einer engen interinstitutionellen Kooperation beruht. Unterdessen löste sich das RWZ gänzlich von dem Bestand, und das SLA konnte mit den Erben von Emmy Hennings die Besitzverhältnisse vertraglich neu regeln. Diese neu geschaffene Situation bereitet nun auch den Weg für ein am SLA angesiedeltes Editionsprojekt einer Werkausgabe von Emmy Hennings.

Welche Auswirkungen hatte die Kooperation auf die Erschliessung von Nachlassbeständen?

LMG: Die Zusammenarbeit hat ihren Anfang eigentlich im Bereich der Erschliessung genommen. Um Bestände anderer Archive integrieren oder deponieren zu können, müssen diese auf der Ebene der Erschliessung kompatibel sein. Daher wurden die Nachlässe und Archive des RWZ als Vorbereitung auf die Überführung zwischen 2008 und 2011 nach den Erschliessungsregeln des SLA, die sich selbst wiederum an internationalen Standards orientieren, inventarisiert. Das SLA konnte dadurch bereits erschlossene Nachlässe übernehmen, das RWZ seinerseits seine Bestände nach anerkannten Standards ordnen.

MW: Die wichtigste Auswirkung besteht sicherlich darin, dass nun seit ca. zwei Jahren differenzierte Findmittel in Form von gut strukturierten Inventaren vorliegen, die im Falle der

Nachlässe von Emmy Hennings/Hugo Ball sowie Josef Halperin mittlerweile auch über die Archivadatenbank des SLA, www.helveticaarchives.ch, online recherchierbar sind. Dadurch erfolgt eine Vernetzung der Nachlässe, und es steigert sich die Visibilität der Bestände für interessierte Forscher, was ein Blick in die Nutzungsstatistik bestätigt. Die Inventarisierung dient aber auch der internen Qualitätssicherung, zumal erst ein detailliertes Verzeichnis mit festen Signaturwerten eine verlässliche Bestandsübersicht und -kontrolle erlaubt.

Wie muss man sich die Zusammenarbeit im Bereich der Restauration vorstellen?

MW: Neben dem Auftrag zur kulturellen Vermittlung besitzt das SLA auch den Auftrag zur Bewahrung der ihr anvertrauten Bestände und verfügt zu diesem Zweck, dank der Einbindung in die Nationalbibliothek, über entsprechende konservatorische Kompetenzen. Gerade Dokumente aus dem Nachlass Emmy Hennings/Hugo Ball befinden sich, aufgrund der prekären Lebensumstände des Künstlerehepaars, teilweise in einem kritischen Zustand, der besondere konservatorische Massnahmen erfordert. Vor allem die Bibliothek Hugo Balls und die Fotografien von Emmy Hennings bedurften eines speziellen Schutzes. Dabei handelt es sich nicht primär um restaurative Eingriffe zur intakten Wiederherstellung, sondern um die Stabilisierung des überlieferten Zustandes. Auf diese Weise wird verhindert, die Historizität des Objekts zu verfälschen. Denn auch «Schäden» können Träger materieller Kontextinformationen sein, die es zu erhalten gilt. Als zusätzliche Schutzmassnahme werden für die Fotografien momentan digitale Arbeitskopien erstellt, um die Originale so weit wie möglich zu schonen.

Welche Folgen hat die Kooperation für die Nutzung der Bestände?

LMG: Die Bearbeitung einer Anfrage für die Konsultation eines Seelig-Briefes zu Forschungszwecken oder für die Ausleihe eines Walser-Manuskripts für eine Ausstellung ist zwar etwas komplizierter geworden, da jeweils eine Absprache zwischen den beiden Institutionen erforderlich ist. Dies hat aber

wiederum den Vorteil, dass solche Abläufe klarer geregelt werden müssen und dadurch vielleicht auch professioneller abgewickelt werden können. Wir arbeiten mit Merkblättern und Formularen, die wir gemeinsam erarbeitet haben. Das Verfahren hat sich – zumindest aus Sicht des RWZ – bisher bewährt.

MW: Vonseiten des SLA kann das nur bestätigt werden. Am Anfang erforderte die Neuorganisation zwar einen gewissen Mehraufwand, bis sich die Abläufe eingespielt hatten. Mittlerweile führt die Aufgabenteilung indes auch zu einer gegenseitigen Entlastung: Die beiden Institutionen bedienen je unterschiedliche Nutzungsinteressen. Während das RWZ als Kompetenzzentrum mit einer umfassenden Forschungsbibliothek und dem digitalisierten Archivbestand ausgerüstet ist, stehen den Benutzenden im SLA bei Bedarf die Originalmanuskripte zur Verfügung – nicht nur im Nachlass des Autors selbst, sondern auch in anderen Nachlässen, wo sich verstreut Walseriana vorfinden.

Eine Aufgabe von Archiven ist es auch, das Wissen, das in ihren Beständen schlummert, nach aussen zu vermitteln. Welche Rolle spielt die Kooperation zwischen SLA und RWZ für diese Vermittlungstätigkeit?

LMG: Die beiden Institutionen treffen sich in ihrer Ausrichtung auf die Literatur des 20. Jahrhunderts und den Bezug zur Gegenwartsliteratur, gemeinsame öffentliche Veranstaltungen, Forschungsprojekte oder Ausstellungen sind also naheliegend. So scheint es fast selbstverständlich, dass die Jahrestagung der Robert Walser-Gesellschaft im SLA, dem Aufbewahrungsort der Manuskripte, durchgeführt oder die Veranstaltung des SLA zum 80. Geburtstag des Walser-Verehrers Paul Nizons vom RWZ mitorganisiert worden ist.

MW: Um schlummerndes Wissen zu vermitteln, muss es mitunter erst geweckt werden. Und dazu ist der kontinuierliche Dialog mit dem RWZ von erheblicher Bedeutung. Aus der gemeinsamen Zusammenarbeit ergeben sich oft neue, auch überraschende Perspektiven. Sei es, was die Themenfindung für Veranstaltungen anbelangt, seien es aber auch konkrete philologische Erkenntnisse bei der gemeinsa-

men Autopsie von Handschriften. Die Besuche der RWZ-Mitarbeiter im SLA, um die Walser-Dokumente einzusehen, sind immer auch eine willkommene Gelegenheit für den gegenseitigen fachlichen Austausch.

Was sind die Zukunftsperspektiven der Kooperation?

LMG: Die gemeinsame Aufbewahrung und Betreuung von Nachlassbeständen hat sich – dies kann man nach drei Jahren festhalten – sehr bewährt. Selbstverständlich werden in diesem Bereich immer wieder neue Herausforderungen auf alle Beteiligten zukommen, etwa wenn grössere Ausstellungs- oder Restaurierungsprojekte anstehen. Ein grosser Gewinn waren der wissenschaftliche Austausch und die gemeinsame Organisation von Veranstaltungen. Es ist ja nicht so, dass die Mitarbeitenden beider Institutionen mit ihren jeweiligen Beständen nicht genug zu tun hätten, aber der Reiz und der Nutzen dieser Form der inhaltlichen Kooperation ist ja gerade, dass neue Sichtweisen und Ideen entwickelt und umgesetzt werden können. Insofern ist nicht nur das Zwischenfazit sehr erfreulich, sondern auch der Blick in die Zukunft.

MW: Zu erwähnen ist prospektiv vielleicht noch der Wissenstransfer im Bereich der Editionsphilologie. An beiden Orten sind derzeit Editionsprojekte im Gange: Im RWZ entsteht die kommentierte Berner Ausgabe (KBA) von Walsers Werken, im SLA laufen Projekte mit unterschiedlicher philologischer Ausrichtung zu Friedrich Dürrenmatt, Hermann Burger und, wie bereits erwähnt, auch zu Emmy Hennings. Diese Ausgangslage bietet in Zukunft sicher intensiviert die Möglichkeit, trotz inhaltlich heterogener Editionsprojekten

gemeinsam methodische Fragen diskutieren zu können.

Kurz: Zwischen dies- und jenseits der Aare wird auch weiterhin ein reger Verkehr herrschen. Eine Situation, von der alle Seiten nur profitieren können – nicht zuletzt auch die Seite der Benutzenden, für die wir schliesslich arbeiten.

Kontakt: lucas.gisi@robertwalser.ch,
magnus.wieland@nb.admin.ch

ABSTRACT

Comblent le fossé a)rchivistique. Un nouveau lien entre les deux rives de l'Aar

Depuis 2009, une convention règle la coopération entre le Centre Robert Walser (RWZ) et les Archives littéraires suisses (ALS). En exploitant les règles des ALS, les fonds du RWZ ont été organisés avec professionnalisme et de manière compatible avec ceux des ALS. Pour des raisons conservatoires et de sécurité, les manuscrits de Robert Walser et Carl Seelig sont en dépôt auprès des ALS. D'autres fonds du RWZ comme les archives Emmy Hennings/Hugo Ball ont été complètement intégrés dans les collections des ALS et conservés en respectant un traitement professionnel. En plus de la supervision conjointe d'archives, la convention inclut le principe d'une collaboration fructueuse entre les deux institutions, à travers des échanges scientifiques, des manifestations publiques, des expositions, des projets de recherche et d'édition communs.

(traduction: fs)

Impressum arbido print arbido newsletter arbido website

print: © arbido ISSN 1420-102X
website + newsletter: © arbido newsl. ISSN 1661-786X
www.arbido.ch

Offizielle Publikationsorgane – *Organes officiels de publication*

Bibliothek Information Schweiz BIS (www.bis.info)
Verein Schweizerischer Archivarinnen und Archivare
VSA-AAS (www.vsa-aaa.org)
Bibliothèque Information Suisse BIS
Association des archivistes suisses AAS-VSA

Chefredaktor – *Rédacteur en chef*
Stéphane Gillioz (sg), E-Mail: stephane.gillioz@gmail.com

Redaktion BIS – *Rédaction BIS*
Stephan Holländer (sth), Katja Böspflug (kb),
Daniela Rüegg (dr)

Redaktion VSA-AAS – *Rédaction AAS-VSA*
Frédéric Sartet (fs), Annkristin Schlichte (as)

Layout, Druck – *Graphisme, Impression*
Stämpfli Publikationen AG, Wölflistrasse 1, Postfach 8326,
3001 Bern, www.staempfli.com

Inserate – *Annonces*
Tel. 031 300 63 89, Fax 031 300 63 90
E-Mail: inserate@staempfli.com

Abonnemente – *Abonnements*
Tel. 031 300 63 41, Fax 031 300 63 90
E-Mail: abonnemente@staempfli.com

4 Hefte/Jahr: Fr. 115.– (im Mitgliederbeitrag inbegriffen).
Auslandsabonnemente: Fr. 135.– (inkl. Porto).
Einzelnummer: Fr. 30.– (plus Porto und Verpackung).
4 cahiers/année: Fr. 115.– (compris pour les adhérents).
Abonnements de l'étranger: Fr. 135.– (affranchissement compris).
Vente au numéro: Fr. 30.– (plus affranchissement et emballage).

Termine – *Dates*

Nächste Ausgabe erscheint am 10.6.2013
Le prochain numéro paraît le 10.6.2013

Thema – *Thème*
Gender

Redaktionsschluss – *Décalé de rédaction*: 20.5.2013

Inserateschluss – *Décalé d'insertion*: 3.5.2013

Newsletter

Pro Jahr erscheinen 8 bis 12 elektronische Newsletters.
Siehe www.arbido.ch
Parution de 8 à 12 newsletters électroniques par an.
Voir www.arbido.ch

Publiziert mit Unterstützung der Schweizerischen Akademie der Geistes- und Sozialwissenschaften SAGW
Publié avec le soutien de l'Académie suisse des sciences humaines et sociales ASSH

Vertrauen statt Vergessen – wie Archive privater Unternehmen öffentlich werden

Daniel Nerlich, stv. Leiter Archiv für Zeitgeschichte der ETH Zürich, Präsident AG Archive der privaten Wirtschaft (VSA)

Der Betrieb ausreichend dotierter historischer Archive ist auch im Wirtschaftsbereich die Basis für (unternehmens-)geschichtliches Benchmarking. Ein solches erlaubt es, Ursache und Verlauf positiver und negativer Firmenentwicklungen zu erforschen und zu vergleichen. Für eine erfolgreiche Neuorientierung des Unternehmens selbst können die archivierten Informationen gar die Richtung weisen, sind sie entsprechend gepflegt und verfügbar. Der Mehrwert der Archive als Wissenszentren hat allerdings seinen Preis. Viele Privatunternehmen wollen oder können diesen mit Hinweis auf das Wirtschaftlichkeitsargument nicht (mehr) bezahlen. Gefragt sind dann – aber spätestens nach Konkursen oder Fusionen – bestenfalls die Auffangnetze öffentlicher Archive. Zwei aktuelle Beispiele des Archivs für Zeitgeschichte der ETH Zürich skizzieren exemplarisch, wie Wirtschaftsarchive durch gemeinsames Engagement von privater und öffentlicher Hand gesichert werden – mit Gewinn für beide Seiten!

Wirtschaftsarchive in der Schweiz

Professionell betriebene und mit ausreichenden Ressourcen ausgestattete Firmenarchive in der Schweiz belegen in ihrer unterschiedlichen Ausprägung, dass weder die Grösse eines Unternehmens noch die Gesetzesgrundlage hinreichende Voraussetzungen für ihre Existenz sind. Entscheidend ist vielmehr die Überzeugung der Akteure vom Wert gut organisierter Firmeninformation. Die Anbindung und Ausrichtung der Archive hängt dann davon ab, ob der Aktenbildner die Transparenz und Nachvollziehbarkeit der Unternehmensgeschichte in den Vordergrund stellt, oder ob er z.B. das History Marketing befördern will.

Archive stehen grundsätzlich im Spannungsfeld dreier divergierender Interessen: jener der Urheber des Archivguts, jener der Benutzerinnen und Benutzer und schliesslich jener der im Archivgut dokumentierten natürlichen und juristischen Personen. Immaterialgüterrecht, Öffentlichkeitsprinzip bzw. Datenschutz- und Persönlichkeitsschutzrecht sind die drei Kategorien, in welchen um das heikle Gleichgewicht dieser Interessen gerungen wird. Das gilt für staatliche wie für Privatarchive, wenngleich mit deutlichen Unterschieden in der Priorisierung.

Nur private Aktenbildner sind aber – von den Vorgaben hauptsächlich des Obligationenrechts einmal abgesehen – in ihrem Archivierungsentscheid grundsätzlich frei. Entscheiden sie sich verantwortungsvoll für die Zusammenarbeit mit öffentlichen Institutionen, ist bei der Wahl der professionellen Unterstützung ein Vertrauensverhältnis zum aufnehmenden Archiv die zentrale Voraussetzung.

Anfang des 20. Jahrhunderts war es in der Schweiz zur Gründung zweier spezialisierter Institutionen mit öffentlicher Trägerschaft gekommen, die sich der Wirtschaft als mögliche Partner in Archivierungsfragen anboten. Das Schweizerische Wirtschaftsarchiv in

Basel (SWA) und das «Archiv für Handel und Industrie der Schweiz» in Zürich verschrieben sich auch aufgrund ihrer Nähe zu den Hochschulen der Wirtschaftsdokumentation als Basis einer fundierten Forschung¹.

Das Archiv für Zeitgeschichte der ETH Zürich führt den Auftrag seiner Vorgängerinstitution in der Wirtschaftsregion Zürich aktiv fort. Zu Beginn der 1990er-Jahre lancierte es dazu zusammen mit dem Vorort des Schweizerischen Handels- und Industrievereins (heute: *economiesuisse*) seinen Fachbereich Wirtschaft. Mit dessen «Pflege schweizerischen Kulturgutes» fügt es sich heute in die strategische Ausrichtung der ETH Zürich, welche diese Dienstleistung zugunsten von Gesellschaft und Wirtschaft als nationale Aufgabe erbringt².

Im Fokus der Akzessionspolitik stehen private Bestände wie Archive von Wirtschaftsverbänden oder bedeutende Unternehmensarchive, die ein Forschungspotenzial im ETH-Kontext aufweisen. Kriterien für einen Aufnahmeentscheid sind nebst dem Einpassen in dieses Sammlungsprofil aber auch das Vorhandensein von Kernakten, der Gefährdungsgrad und nicht zuletzt die Finanzierbarkeit der Archivierung.

Ein zweites Leben für das Firmenarchiv von Landis & Gyr

Im Jahr 2009 fand das historische Firmenarchiv des Elektrokonzerns Landis & Gyr AG zusammen mit weiteren Unternehmensarchiven erstmals Eingang ins Schweizerische Inventar der Kulturgüter von nationaler Bedeutung³. Fast gleichzeitig wurden Pläne der damaligen Bestandeseignerin Siemens Schweiz manifest, die Liegenschaft umzunutzen, in der das Firmenarchiv untergebracht war. Vertreter der ehemaligen Besitzerfamilien von Landis & Gyr bemühten sich in dieser motivierenden wie fragilen Situation um eine nachhaltige Lösung, welche auch die erstmalige Öffnung des Bestandes für die historische Forschung einschliessen sollte.

1 Vgl. zu den privaten Wirtschaftsarchiven des SWA Amstutz, Irene/Wiesmann, Matthias: Sammeln – Ordnen – Vermitteln: SWA – Schweizerisches Wirtschaftsarchiv: 1910–2010, Basel 2010, S. 33 ff., und zu jenen des Archivs für Zeitgeschichte Nerlich, Daniel: Das Archiv für Zeitgeschichte der ETH Zürich und seine Quellenbestände zur schweizerischen Wirtschaftspolitik, in: Archiv und Wirtschaft 42 (2009), Heft 1, S. 7–15.

2 ETH Zürich, Strategie und Entwicklungsplan 2012–2016, S. 40 (https://www.ethz.ch/about/strategy/Strategie_2012_2016_Langversion.pdf, abgerufen 21.1.2013).

3 Schweizerisches Inventar der Kulturgüter von nationaler Bedeutung, S. 432 (www.bevoelkerungsschutz.admin.ch/internet/bs/de/home/themen/kgs/kgs_inventar/a-objekte.parsys.000112.DownloadFile.tmp/zg2012.pdf, abgerufen 21.1.2013).



Abb. 1: Aus Zug in alle Welt – Packerei und Spedition von Landis & Gyr.

Quelle: Archiv für Zeitgeschichte, Firmenarchiv Landis & Gyr.

Das Archiv im Umfang von rund 360 Laufmetern Materialien aus dem Zeitraum 1896–1996 war im Vorfeld des 100-jährigen Firmenjubiläums aufgebaut und fruchtbar gemacht worden. Im Zuge zweier Veräusserungen des Konzerns in rascher Folge wurde es Ende der 1990er-Jahre aber auf dem damaligen Stand gewissermassen eingefroren. Erst die zu klärende Immobilienfrage und das historische Interesse der Familie Gyr öffneten die Archivtüren ein zweites Mal. Im Sog dieser positiven Dynamik sicherte Siemens erfreulicherweise zu, einen öffentlichen Archivierungspartner beizuziehen, um künftig der Forschung Zugang zum Firmenbestand zu verschaffen.

Angesichts der grossteils technischen Ausrichtung des Aktenbestandes sowie der Möglichkeiten eines Hochschularchivs in den Bereichen Forschung und Lehre fiel die Wahl der Projektinitiatoren auf das Archiv für Zeitgeschichte. Im Juni 2010 übergab Siemens Schweiz das Firmenarchiv im Rahmen einer Schenkungsvereinbarung. Erben des langjährigen Konzernlenkers erklärten zudem die Absicht, Archivierungsarbeiten und Forschungsprojekte mit privaten Mitteln zu fördern. Und die ETH-Schulleitung willigte ihrerseits in die Übernahme der künftigen Infrastrukturkosten für Lagerung und Bewirtschaftung des Bestandes ein.

Gemeinsames Engagement für Archivierung und Forschung

Bestandteil des Firmenarchivs ist eine qualitativ und quantitativ bestechende Kollektion schweizerischer Industriefotografie von ca. 80 000 Papierabzügen und 30 000 Glasplatten. Erste erhebliche Mittel mussten für deren fachgerechte Archivierung beschafft und verwendet werden. Die Stiftung Landis & Gyr sprach für diese Arbeiten eine Anschubfinanzierung von SFr. 50 000.–. Sie setzte damit ein verdankenswertes Zeichen der Verbundenheit mit der Geschichte des Unternehmens, aus dem sie einst selbst hervorgegangen war.

An der Universität Zürich wurden im Herbst 2011 und im Frühling 2012 erste historische Forschungsseminare zur Regional- und Firmengeschichte von Landis & Gyr durchgeführt. Am Exempel liess sich das weite Feld von lokaler Verankerung und globaler Ausdehnung diskutieren, das auch ein breiteres Publikum interessiert: Welche Voraussetzungen muss ein Standort bieten, damit eine Firma investiert? Wie wichtig ist die politische Unterstützung? Und wie erschliessen Firmen neue Märkte? Ausgehend von solchen Fragen entstehen zurzeit vertiefende Lizentiats- und Masterarbeiten etwa zur Entwicklung des Unternehmens in der zweiten Hälfte des 20. Jahrhunderts.

Und in der Reihe «Schweizer Pioniere der Wirtschaft und Technik» erschien im Herbst 2012 eine Biografie über Karl Heinrich Gyr, der die Geschicke der Firma seit seinem Einstieg als Teilhaber im Jahr 1905 massgeblich prägte⁴. Die aus dem Fundus der Fotosammlung im Unternehmensarchiv reich illustrierte Publikation konnte der Öffentlichkeit als Gemeinschaftsprojekt des Vereins für wirtschaftshistorische Studien und des Archivs für Zeitgeschichte präsentiert werden.

Swissmem-Archive – Kulturerbe der Schweizer Maschinenindustrie

Auch im Fall von Swissmem brachte ein bevorstehender Umzug Bewegung in die Frage nach einer Zukunft für die Verbandsarchive, welche zuvor über Jahrzehnte sorgfältig geführt worden waren. Im Oktober 2012 gab der Dachverband der Schweizer Maschinen-, Elektro- und Metallindustrie nach mehr als einem halben Jahrhundert sein für die aktuellen Verhältnisse überdimensioniertes Domizil im Zürcher Seefeld auf. Einige Monate zuvor hatte sich die Verbandsleitung mit dem Archiv für Zeitgeschichte in Verbindung gesetzt, wo mit den historischen Beständen von *economiesuisse* bereits die Archive des Spitzenverbandes der Wirtschaft zugänglich gemacht werden.

Während der Sondierungsgespräche und der Sichtungsarbeiten im Sommer 2012 wurde klar, dass vor dem Hintergrund der kritischen Lage der MEM-Industrie in der Schweiz auch ihr Verband weitere Kostensenkungsmöglichkeiten prüfen würde. Dass die Entsorgung der historischen Archive vorübergehend in Betracht gezogen war, machte ein Medienbericht im *Echo der Zeit* im Nachgang der Sicherung der Bestände öffentlich⁵. Die Verhand-

- 4 Wiesmann, Matthias, Karl Heinrich Gyr (1879–1946): der Aufbau des Weltkonzerns Landis & Gyr, Schweizer Pioniere der Wirtschaft und Technik, Bd. 96 (Verein für wirtschaftshistorische Studien), Zürich 2012.
- 5 Salm, Karin, 270 Laufmeter Geschichte der Schweizer Maschinenindustrie, in: *Echo der Zeit*, 2.11.2012 (www.srf.ch/player/radio/popupaudioplayer?id=c86f9415-439a-4f95-ac7c-bd3b6772a6fb, abgerufen 21.1.2013).



Abb. 2: Ankunft der Swissmem-Archive in den Kulturgüterschutzräumen der ETH Zürich auf dem Höggerberg. Quelle: Archiv für Zeitgeschichte.

lungen einer Archivübernahme an die ETH waren dann aber von Beginn weg vom eingangs erwähnten Vertrauensverhältnis geprägt. Während auf der einen Seite die Akzessionsarbeiten vorangetrieben wurden, gaben Vorstand und Geschäftsleitung von Swissmem der Verantwortung für die Geschichte ihrer Industrie Ausdruck, indem sie entschieden, die Hälfte der Archivierungskosten zu übernehmen und einen finanziellen Beitrag von SFr. 185 000.– zu leisten.

Die Swissmem-Archive bilden eine willkommene Ergänzung zum historischen Vorort-Archiv und den Dokumentationsbeständen der Gesellschaft zur Förderung der schweizerischen Wirtschaft. Denn die rund 240 Laufmeter umfassenden Archive des Vereins Schweizerischer Maschinen-Industrieller (VSM), des Arbeitgeberverbandes der Schweizer Maschinenindustrie (ASM) und von Swissmem dokumentieren die spezifische Geschichte der schweizerischen Maschinenindustrie und ihrer Branchen seit 1883.

Vertrauen wächst aus gemeinsamer Verantwortung

Welches waren die Entstehungsbedingungen der Landis & Gyr AG oder des Vereins Schweizerischer Maschinen-Industrieller? Welche Rolle spielte der

Elektrokonzern in Stadt und Kanton Zug oder der Branchendachverband in der Schweiz? Wie gross war der Einfluss einzelner Unternehmerpersönlichkeiten oder von Verbandsspitzen? Und wie gestaltete sich das wechselseitige Verhältnis von Firmen- und Verbandsleitung zu Mitarbeitenden, zu anderen Verbänden, zu Politik und Gesellschaft ganz allgemein?

Die Überantwortung des Landis & Gyr-Archivs wie auch der historischen Bestände von Swissmem an das Archiv für Zeitgeschichte ermöglicht durch deren gleichzeitige Öffnung künftig die Be-

antwortung derartiger Fragen. Aus den neu zugänglichen Archiven können wertvolle Erkenntnisse zur schweizerischen Wirtschaftsgeschichte gewonnen und diese einer interessierten Öffentlichkeit vermittelt werden.

Die Schenkungen bzw. deren Annahme sind positive Zeichen der gemeinsamen Verantwortung für die Erhaltung des historischen Wertschatzes. Öffentliche Archive können in solchen Kooperationsprojekten mit ihrer Fachkompetenz Hand bieten, als vertrauensvolle Partner für eine nachhaltige Verankerung dieser Geschichte im kollektiven Gedächtnis der Schweiz zu sorgen. Die privaten Aktenbildner wie Swissmem oder die Landis & Gyr AG bzw. deren Nachfolger setzen ihrerseits durch die substanzielle Finanzierung der Sicherung ihrer Archive ein verantwortliches Signal, den Mehrwert dieser Dienstleistungen entsprechend abzugelten.

Die Bestandesöffnungen sind aber auch ein Vertrauensbeweis der Donatoren gegenüber der wirtschaftshistorischen Forschung in der Schweiz. Die kooperativen Anstrengungen aller Personen und Institutionen, welche derartige Projekte ermöglichen und sich um die Erschliessung, Bewahrung und Vermittlung privater Wirtschaftsarchive kümmern, sind entsprechend zu würdigen und einmal mehr dringend zur Nachahmung empfohlen.

Kontakt: nerlich@history.gess.ethz.ch

ABSTRACT

Confiance vs oubli – comment rendre publiques les archives d'entreprises privées

Une archive historique suffisamment bien dotée constitue également pour l'entreprise une base importante pour le benchmarking. Une telle archive permet en effet d'étudier et de comparer les causes et les processus de son développement, qu'il soit positif ou non. Les informations archivées peuvent même être de toute première utilité pour une éventuelle réorientation de l'entreprise; elles doivent donc être entretenues en conséquence et disponibles. La plus-value que représente l'archive en tant que source de connaissances a toutefois son prix. Nombre d'entreprises privées ne veulent ou ne peuvent (plus) le payer en avançant des arguments d'économie et de rentabilité. Le cas échéant, on ne pourra donc tout au plus – et souvent après des faillites ou des fusions – que se référer aux archives publiques. Deux exemples récents des Archives d'histoire contemporaine de l'EPF de Zurich montrent comment des archives économiques peuvent être sécurisées moyennant un partenariat privé-public. Une collaboration qui est tout bénéfique pour les deux parties concernées.

(traduction: sg)

Les archives historiques d'une manufacture horlogère: bilan de 15 ans de présence

Flavia Ramelli, Archives historiques
Patek Philippe

Ayant été en 1997 la première manufacture horlogère à engager une archiviste professionnelle pour ses archives historiques, Patek Philippe a joué un rôle de pionnier en Suisse dans la gestion des archives d'entreprise. Aujourd'hui, l'horloger continue dans son œuvre innovante en formant un agent en Information documentaire.

Au départ, la manufacture ne pensait pas aller si loin. Il s'agissait de «créer une arborescence» (selon le libellé de l'offre d'emploi) qui devait permettre aux producteurs et usagers d'organiser et classer les archives historiques. On imaginait même des archives «autogérées», organisées selon un plan de classement commun à l'entreprise, des calendriers de conservation prédéfinis et laissés à la responsabilité des producteurs.

L'archiviste aurait dû, durant six mois, mettre à jour la totalité des archives reléguées au sous-sol par un déménagement qui a réuni sous un même toit tous les corps de métier. La mission demandait de répertorier les archives en déshérence, proposer un plan de classement et s'éclipser.

Environ 180 mois plus tard, non seulement Patek Philippe ne s'est pas séparé de son archiviste, mais ne manque pas une occasion pour mettre en avant ses archives et le patrimoine qu'elles représentent.

L'élément déclencheur du projet a été un déménagement qui a permis de centraliser, entre autres, les archives de 160 ans d'une entreprise d'environ 600 personnes jusque-là dispersées dans sept lieux différents.

Le terrain était propice; une activité industrielle et commerciale ininterrompue, une entreprise indépendante en mains familiales, une direction active dans la conservation du savoir-faire, un produit à forte charge patrimoniale et historique, une communication axée sur la transmission d'une génération à l'autre ont été autant de facteurs

de réussite pour un projet qui a vite dépassé le cadre initial.

L'utilisation des stratégies de marketing propres à la manufacture d'horlogerie a été un des moteurs de la mise en place de la politique d'acquisition. Imaginez de pouvoir dire à vos interlocuteurs: «Vous ne possédez pas entièrement les archives, vous en êtes juste le gardien pour les générations futures», chez Patek Philippe ceci est possible simplement en parodiant la publicité de la marque.

Au niveau de la conservation, l'entreprise horlogère n'a pas attendu l'arrivée de l'archiviste pour conserver de manière adéquate une partie des fonds, tels, par exemple, les «Livres d'établissement», qui ont été mis en valeur dans un local historique, sorte d'écrin précieux, appelé «Local d'Archives».

Le fonds «Livres d'établissement»

Le fonds «Livres d'établissement» est composé de registres dans lesquels on a consigné, pour chaque montre vendue, toutes ses caractéristiques et composantes, de la première mise en ébauche jusqu'à sa vente finale. C'est l'instrument fondamental à la connaissance de l'histoire de chaque pièce produite, depuis les premières ventes jusqu'à aujourd'hui. Il est utilisé quotidiennement pour renseigner propriétaires, clients et parfois les maisons de ventes aux enchères de l'état dans lequel la montre a quitté l'entreprise le jour où elle a été vendue.

L'acquisition des archives dépend largement des producteurs: dossiers, petits fonds et parfois documents isolés sont envoyés à l'archiviste pour être conditionnés, classés et inventoriés. Les archives intermédiaires, conservées dix ou quinze ans, sont acheminées directement dans des lieux de stockage. Elles restent sous la responsabilité des producteurs et dans le 90% des cas, elles ne sont pas inventoriées. Actuellement, environ 350 000 documents répartis en 40 000 dossiers sont répertoriés dans la base de données des archives historiques. La base de données a été développée à l'interne selon les besoins spécifiques du service. Mis à part un fonds

de films et vidéos, des DVD et des objets de marketing, le support des documents est essentiellement le papier.

A ce jour, la documentation électronique ne jouit pas encore d'un traitement qui lui assurerait une conservation à long terme, qui plus est les informaticiens continuent d'évoluer dans un projet d'«autogestion» de l'archivage électronique, sorte de nébuleuse non transparente et autonome. D'ailleurs, les services qui utilisent uniquement les ressources informatiques ne suivent aucune règle d'archivage.

L'archivage est strictement lié à la valeur patrimoniale et probatoire de la documentation produite ou acquise par l'entreprise.

La collecte, le tri, l'organisation des dossiers, leur conservation, l'accessibilité et la mise en valeur des documents ne sont que les instruments au service de la mission principale. Une gestion avec vision à très long terme qui voudrait un archivage à partir des «records» (records management) et non pas des archives intermédiaires (archivage) n'est pas encore acceptée.

La réflexion menée pour la réorganisation de la circulation des informations informatisées (projet de gestion documentaire nommé à la genevoise GEDO) ainsi que la restructuration de l'informatique auraient dû pouvoir intégrer la notion d'archivage au début du processus administratif au lieu de l'ajouter en fin de liste, mais 15 ans de présence dans l'entreprise ne semblent pas encore suffisants pour changer les mentalités.

Ainsi, il convient de s'intéresser aux résultats obtenus, plutôt que détailler ce qui aurait pu être entrepris. Le service des archives étant rattaché au Département des relations publiques, Marketing, un accent particulièrement appuyé est mis sur la valorisation des archives.

Les liens entre les archives et l'entreprise se sont resserrés à partir du moment où un premier inventaire sommaire a mis en évidence les éléments pour construire un «brand heritage» cohérent.

Valorisation des archives

Les opérations marketing des archives, à savoir les articles dans le magazine interne et les conférences sur la genèse de l'entreprise, les recherches historiques et la mise à disposition d'éléments qui permettent de valoriser le passé, ont été la plaque tournante des relations entre un service qui semblait au départ surgir de nulle part et son entourage, qui ignorait beaucoup de son passé, mais qui restait friand de légendes. Le travail presque quotidien

avec les équipes RP a beaucoup influencé l'orientation marketing du service, qui propose activement des fonds dans une optique publicitaire, journalistique ou historique.

Aujourd'hui, le rôle de l'archiviste consiste moins à mettre en valeur la partie plus «glamour» de l'histoire (au détriment de la réalité historique) qu'à se tourner vers l'organisation, la mise en valeur, pour l'interne, du savoir-faire des horlogers. La pérennité du patrimoine reste un des piliers du travail.

Bilan

A l'heure du bilan, il est à mettre en exergue la nécessité de travailler sur le très long terme. Quinze ans ne sont pas grand-chose dans la vie des archives. Paradoxalement, le cycle de vie d'un dossier archivé suit presque le cycle de vie humain, ainsi nos archives sont actuellement dans une phase adolescente/jeune adulte: une activité foisonnante, des moments euphoriques, un questionnement quant au futur et la forme que prendront les archives, un comportement parfois déstabilisant, avec des remises en question de vérités jusqu'ici admises, comme par exemple la réflexion sur l'archivage électronique et l'abandon de la notion d'archives intermédiaires.

Sans quitter l'image «cycle de vie», nos archives cherchent actuellement le dialogue avec la division informatique, en vue d'une relation future, faite d'échanges et de compréhension mutuelle. L'objectif est bien de fonder, à l'intérieur de l'entreprise, la famille «Patrimoine» qui gèrera la transmission et conservation de l'histoire de l'entreprise.

Contact: flavia.ramelli@patek.com

ABSTRACT

Affidando i suoi archivi ad un professionista, Patek Philippe ha pensato di impegnarsi per sei mesi.

La missione classica di ricerca di documenti, la redazione d'un piano di classificazione e di conservazione avrebbe dovuto sfociare su direttive per un archivio autogestito dai produttori. Tuttavia, 15 anni dopo, l'orologiaio ha un archivio storico gestito professionalmente, al servizio del marketing.

Il terreno era favorevole, una attività continua, indipendente. la conduzione familiare, dirigenti attivi nella conservazione del sapere, un prodotto a elevato contenuto storico, una comunicazione incentrata sulla trasmissione generazionale.

La sfida attuale concerne l'espansione verso un record management, concetto ancora nuovo per la ditta.

Archives Pictet: deux politiques de communication d'un patrimoine genevois privé

Laurent Christeller, Historical Archives Manager, Records Management, Pictet & Cie

En 2007, la Banque et la famille Pictet se sont dotées de deux structures distinctes destinées à conserver leurs archives historiques. D'une part, la banque a engagé un archiviste chargé de collecter et conserver les archives historiques de l'entreprise, d'autre part la famille a créé une fondation qui a pour but de réunir et de sauvegarder son patrimoine documentaire. Les deux structures sont juridiquement séparées et, bien que visant le même objectif, à savoir l'acquisition, la conservation, la description et la mise en valeur de leurs archives, elles sont soumises à des règles d'accès et de communication très différentes.

Nous présenterons dans cet article les démarches et les enjeux relatifs à la communicabilité de ces deux fonds d'archives privés. La première partie de l'exposé est consacrée aux archives historiques de la Banque Pictet, et la deuxième partie traite de la Fondation des archives de la famille Pictet. Pour chacune des deux sections, nous décrirons la genèse des projets d'archivage ainsi que les enjeux et les défis relatifs à leur politique d'accès et de communication.

Les archives historiques du Groupe Pictet

Le projet des archives historiques de la Banque Pictet a ses origines dans les festivités du bicentenaire en 2005. Cet anniversaire incita l'entreprise familiale à une réflexion sur son passé et son

évolution depuis sa création en 1805. Les difficultés rencontrées pour réunir de la documentation sur l'ensemble de l'histoire de la banque ont convaincu les associés de créer en 2006 un poste d'archiviste à 50% afin de réunir des archives retraçant les développements et les évolutions de la maison. La démarche est originale et reste plutôt rare en Suisse. En effet, pour la plupart des entreprises, la conservation d'archives historiques est considérée comme un coût non nécessaire. Rappelons également qu'en matière d'archives, aucune loi ne contraint une société privée à conserver ses documents au-delà de dix ans. Pour reprendre une expression de l'archiviste française Sylvie Dessolin-Baumann, les archives historiques d'entreprises demeurent donc «hors-la-

loi¹ au sens littéral du terme. Alors que l'archiviste prenait ses fonctions chez Pictet en 2006, la banque quittait son siège du boulevard Georges-Favon qu'elle avait occupé pendant trente ans pour s'installer dans le quartier des Acacias. Le moment était idéal pour sensibiliser les collaborateurs à la constitution d'un fonds d'archives historiques, l'ensemble du personnel étant invité à faire du classement dans sa documentation en raison du déménagement. L'opération visait à réunir les documents à valeur patrimoniale, ayant perdu leur valeur administrative et légale, qui retraçaient les grands développements et les principales évolutions de l'institution. Dans les critères d'évaluation, il était également impératif que les documents ne contiennent aucune information relative à la clientèle, pour des raisons évidentes de confidentialité et de protection des données personnelles. Une fois les archives historiques installées dans le nouveau bâtiment, un grand travail d'inventaire a débuté. A cette tâche de description s'est ajoutée celle de consolider le fonds constitué avec l'extension de la collecte de documents à l'ensemble du Groupe Pictet. La première phase du projet s'est achevée en 2008 avec la finalisation des inventaires et la rédaction d'une politique d'archivage des documents historiques organisant les futures tâches de l'archiviste (versements, classement, conservation, accès et mise en valeur). Initiées comme un projet spécial, non rattachées à la structure organisationnelle de l'entreprise, les archives historiques ont finalement été intégrées en 2009 au service de records management de la banque, un grand avantage pour l'archiviste qui est depuis lors en contact permanent avec les archives courantes de l'institution.

Valorisation des documents

Une fois le fonds d'archives historiques constitué et des versements réguliers mis en place se pose la question de l'accès et de la mise en valeur des documents. Evoluant dans un secteur économique où la notion de confidentialité est non seulement garantie légalement par le secret bancaire, mais où les relations avec la clientèle sont essentiellement basées sur la confiance et la discrétion², Pictet gère la communication

de ses archives historiques de manière très stricte. Tout d'abord, l'accès aux archives est exclusivement réservé aux collaborateurs de l'entreprise. De plus, cet accès est limité, pour la plus grande partie des documents, aux fonctions de direction. Bien entendu, chaque service peut consulter l'inventaire des archives qu'il a versées, mais l'accès physique aux documents est dans tous les cas subordonné à l'autorisation du chef de service. En règle générale, un délai de dix ans est appliqué à la consultation interne des archives.

La mise en valeur des archives historiques de Pictet répond à deux exigences. Elle a d'abord un rôle de publicité pour le service d'archives. En effet, la valorisation de documents historiques à travers des expositions, des articles dans la revue d'entreprise ou des publications historiques spécialisées permettent au projet de se faire connaître et d'accroître sa visibilité et sa crédibilité au sein de l'entreprise. Deuxièmement et prioritairement, il s'agit de faire partager à l'ensemble des collaborateurs du groupe, l'histoire et le patrimoine administratif de la banque car c'est la véritable raison d'être des archives historiques Pictet. Cette exigence peut revêtir un aspect opérationnel: l'archiviste a comme rôle principal de répondre à toutes les demandes qui peuvent lui être adressées afin de retracer pour ses clients (internes) l'histoire de certains départements ou filiales, le contexte historique de certaines décisions, ou encore d'apporter une expertise historique à certains services (particulièrement la direction, la communication ou les analyses financières). Toujours dans un contexte opérationnel, mais plus rarement, l'archiviste peut avoir à offrir ses services à la clientèle de la banque qui souhaiterait prendre connaissance de faits historiques précis sur le passé de la Maison.

L'exigence de mise en valeur des archives à l'interne revêt également un aspect culturel: les archives d'entreprise représentent en effet une véritable plus-value pour la préservation et la transmission de la culture d'entreprise³. Pendant longtemps en effet, comme c'est souvent le cas dans une entreprise d'origine familiale, Pictet avait traditionnellement l'habitude de transmettre oralement son savoir-faire.

Si Pictet est une entreprise qui connaît un assez faible turnover de son personnel, il n'en reste pas moins qu'elle a vécu une expansion sans précédent durant les trente dernières années, en multipliant quasiment par dix son nombre de collaborateurs. Pour la première fois de son histoire, l'entreprise se retrouve confrontée à un déficit de culture interne parmi les nouvelles générations d'employés. La mise en valeur des archives devient alors un moyen idéal de communiquer une culture et un passé commun, créateur de cohésion et d'efficacité.

La communication externe

Pour conclure la première partie de cet article, quelques mots sur la communication externe des documents d'archives. Si nous avons insisté sur le fait que les archives historiques de Pictet ne peuvent être accessibles qu'à l'interne, elles jouent tout de même un certain rôle vis-à-vis du public externe. En effet, dans le secteur très compétitif de la banque privée, la tradition et l'histoire d'une entreprise plus que bicentenaire

- 1 Dessolin-Baumann, S., *L'archiviste d'entreprise: portrait d'un homme nouveau*, in: *La Gazette des archives*, n° 154, Paris, 1991, p. 156.
- 2 Pour un développement complet sur la notion de secret et de communicabilité des archives dans les entreprises suisses, Cf. Christeller, L., *L'accès aux archives d'entreprise en Suisse: Conserver et communiquer un patrimoine entre secret et transparence*, in: Coutaz, G., Knoch-Mund, G., Toebak, P., *Informationswissenschaft: Theorie, Methode und Praxis/Sciences de l'information: théorie, méthode et pratique. Travaux de/Arbeiten aus dem Master of Advanced Studies in Archival and Information 2008–2010*, Baden, hier+jetzt, 2012.
- 3 Lire à ce sujet Iser, I., *Geschichte in Unternehmen und Unternehmen in der Geschichte: vom Nutzen eines Firmenarchivs*, in: Coutaz, G., Knoch-Mund, G., Toebak, P., *Informationswissenschaft: Theorie, Methode und Praxis/Sciences de l'information: théorie, méthode et pratique. Travaux de/Arbeiten aus dem Master of Advanced Studies in Archival and Information 2006–2008*, Baden, hier+jetzt, 2010, pp. 129–145.

sont un vrai gage de stabilité et de confiance pour sa clientèle. C'est pourquoi la banque, bien qu'étant une entreprise tournée vers l'innovation, met en évidence sa longue histoire à travers son site web⁴ ou diverses publications dédiées. Dans ce cadre, l'archiviste peut être sollicité pour fournir de la documentation ou apporter son expertise au service de communication chargé de mettre en valeur l'histoire de l'entreprise à l'externe, et parfois pour répondre à des demandes spécifiques (journalistes ou historiens par exemple). Dans ce cas, toute information sortante doit être contrôlée et avisée par le service de communication.

La Fondation des archives de la famille Pictet

Comme nous l'avons mentionné, depuis le XIX^e siècle, plusieurs générations de Pictet ont contribué à l'essor de la banque, mais la généalogie et les liens de la famille avec Genève sont bien antérieurs. En 1974, un grand travail de biographie sur la famille a été réalisé pour célébrer les 500 ans de l'obtention de la bourgeoisie genevoise⁵. A cette occasion, une grande masse d'archives sur la famille a notamment été réunie et consultée. Si de nombreuses sources étaient conservées par des institutions publiques (Archives d'Etat de Genève et Bibliothèque de Genève), plusieurs fonds et documents épars étaient encore en mains familiales. Constituée devant notaire en juin 2007 selon les articles 80 et suivants du Code civil suisse, la Fondation des archives de la famille Pictet, reconnue d'utilité publique, n'a ni but lucratif ni caractère politique ou confessionnel. Les membres fondateurs de l'institution lui ont dès son origine attribué les objectifs suivants: d'une part il s'agit de rassembler, inventorier et mettre en valeur les

documents (archives, peintures, affiches, objets) encore dispersés dans la famille. D'autre part, elle doit prendre connaissance des fonds déposés dans des institutions publiques ou privées et, dans le cas de documents essentiels conservés à l'étranger, de rapatrier des copies d'archives à Genève. Des locaux ont spécialement été aménagés pour accueillir les documents et autres objets collectés. L'institution est dirigée par un Conseil de Fondation composée de membres de la famille. Elle emploie un archiviste à 20% chargé d'inventorier les archives, de répondre aux demandes de recherches et d'accueillir le public dans ses locaux.

L'acquisition de documents s'est faite et continue à se faire sur une base volontaire. Les membres de la famille qui le désirent ont la possibilité de déposer les documents qu'ils souhaitent sur la base de dons ou de dépôts réglés par convention. A ce jour, la Fondation conserve quelques 40 mètres linéaires de documents ainsi que de nombreuses copies d'archives provenant d'institutions étrangères.

Outre la conservation du patrimoine familiale, la Fondation cherche également à affermir les liens entre les membres de la famille, en organisant des réunions et des expositions autour d'archives qui reflètent plus de 500 ans d'histoire de Genève et de la Suisse. Elle a notamment lancé une collection de publications destinée à mettre en valeur les sources inédites qu'elle conserve. La plupart de ces brochures sont disponibles gratuitement sur son site Internet⁶.

Une politique de communication originale
Si la démarche de création d'une telle structure se retrouve chez plusieurs familles patriciennes en Suisse, la grande originalité de la Fondation des archives de la famille Pictet réside dans la politique de communication de ses archives. L'institution s'est en effet dotée d'un Règlement d'accès et de communication⁷ qui régule la communication, sous certaines conditions, des archives qu'elle conserve.

Le Règlement d'accès et de communication définit d'abord son champ d'application, à savoir les documents et inventaires déposés et donnés par des membres de la famille, ainsi que les

copies d'archives d'autres provenances. Puis, il détermine deux catégories d'usagers qui sont pourvus de droits d'accès différents: premièrement, les membres de la famille qui disposent d'un accès libre à l'ensemble des archives et des inventaires à la seule condition que les documents soient en état d'être consultés et que leur intégrité physique ne soit pas menacée. La deuxième catégorie comprend tous les autres types d'utilisateurs qui, pour obtenir l'accès aux documents conservés par la famille, doivent obtenir l'autorisation d'un membre du Conseil de Fondation, sous condition également du bon état des archives. La Fondation se réserve finalement le droit de restreindre ou d'interdire l'accès à certains documents, notamment lorsque leur divulgation est interdite, soit par la loi, soit par accord contractuel, ou encore pour défendre les intérêts de la famille.

Le texte régule aussi les conditions de communication, de reproduction et d'usage des archives familiales. Outre les recommandations d'usage (interdiction de fumer, d'amener de la nourriture dans la salle de lecture, etc.), il est spécifié que la consultation est gratuite et se fait exclusivement sur rendez-vous. Elle doit aussi impérativement se dérouler dans les locaux de la Fondation. La reproduction de documents est

La banque Pictet & Cie

Pictet & Cie est une banque privée genevoise issue d'une longue tradition: elle fête en 2013 ses 208 ans d'existence. Depuis 1841, six générations de Pictet font partie du collège des associés d'une entreprise familiale devenue un groupe international qui compte aujourd'hui plus de trois mille collaborateurs dans le monde. La famille Pictet, dont Pierre (1426-1481) obtint la bourgeoisie de Genève en 1474, a marqué l'histoire de la cité en fournissant depuis le XVI^e siècle à la république indépendante puis au canton suisse plusieurs syndics, conseillers d'Etat, pasteurs, professeurs, officiers au service étranger, et scientifiques. La vocation politique familiale s'incarna notamment dans la personnalité de Charles Pictet de Rochemont (1755-1824), qui négocia lors du Congrès de Vienne en 1815 les frontières actuelles de la Suisse et la reconnaissance de son statut de neutralité permanente.

4 www.pictet.com/fr/home/about/history.html (consulté en déc. 2012)

5 Candaux, J.-D., Histoire de la famille Pictet 1474-1974, Genève, Braillard, 1974.

6 www.archivesfamillepictet.ch/bibliographie/publications.htm (consulté en déc. 2012).

7 Le texte intégral du règlement est disponible sur le site de la Fondation: [/www.archivesfamillepictet.ch/infospratiques/conditions-acces.htm](http://www.archivesfamillepictet.ch/infospratiques/conditions-acces.htm)

en principe autorisée à l'exception des demandes qui viseraient un but commercial, qui sont soumises à une approbation spéciale du Conseil de Fondation. L'usage des archives à des fins de publication est également autorisé sous réserve que l'utilisateur fasse mention des références aux sources appropriées et qu'il fournisse un exemplaire à titre gracieux de l'ouvrage publié. En revanche, il n'est exigé aucun droit de regard de la part de la Fondation sur les travaux produits.

Une institution en contact avec la recherche historique

Depuis 2007, la Fondation a accueilli dans ces locaux et/ou répondu aux questions de plus d'une centaine de chercheurs, et de nombreux travaux originaux fondés sur des archives inédites sont venus couronner l'effort de communicabilité des fonds d'archives familiaux. La Fondation privilégie également les contacts avec des institutions patrimoniales genevoises et se tient, dans la mesure de ses moyens, à disposition de ces établissements publics ou privés pour le prêt de documents ou l'organisation d'événements. C'est ainsi qu'elle a prêté des documents d'archives pour des publications et des expositions organisées notamment par la

Bibliothèque de Genève, les Archives d'Etat de Genève ou encore l'Espace Rousseau.

Depuis 2010, elle accueille dans ses locaux des étudiants de Master d'histoire de l'Université de Genève dans le cadre d'un séminaire de présentation des centres d'archives genevois. C'est sur cette base collaborative que la Fondation souhaite continuer à agir dans le futur.

Conclusion

Comme nous l'avons vu, la Banque Pictet et la Fondation des archives de la famille Pictet, deux institutions juridiquement et structurellement séparées, évoluent dans deux contextes très différents qui impliquent deux politiques de

communication distinctes de leurs archives historiques. D'une part le monde de la banque privée où la confidentialité et la discrétion sont des valeurs cardinales. Dans ce cas les archives historiques viennent renforcer la culture d'entreprise et sont destinées exclusivement à un public interne. D'autre part, les archives familiales qui, bien que soumises à un règlement de communication stricte, se positionnent comme un modeste établissement patrimonial proposant un accès public à ses fonds. Pour ces deux institutions, un point commun cependant: une profonde conscience de l'importance de leur patrimoine documentaire.

Contact: [lchristeller@pictet.com](mailto:christeller@pictet.com)

ABSTRACT

Das Firmen- und das Familienarchiv Pictet: zwei Kommunikationsstrategien für privates Kulturerbe aus Genf

Der Beitrag stellt die Grundsätze des Zugangs und der Kommunikation für die historischen Archive von zwei rechtlich getrennten Institutionen vor: der Bank Pictet & Cie und der Stiftung des Familienarchivs Pictet. Der Zugang zum Archiv der Bank ist internen Nutzern vorbehalten und hat vor allem das Ziel, die Unternehmenskultur zu befördern. Die Stiftung des Familienarchivs Pictet stellt das Familienarchiv einem externen Publikum zur Verfügung und regelt den Zugang zu seinen Beständen mittels einer detaillierten Benutzungsregelung.

(Übersetzung: as)

[a [r [b | i | d] o]

ANNONCES/INSERATE

– arbido newsletter

– arbido print

– arbido website

→ inserate@staempfli.com

→ 031 300 63 89

Ohne Netz und doppelten Boden – Existenzsichernde Strategien eines deutschen Konzernarchivs

Dr. Andrea Hohmeyer, Leiterin
des Konzernarchivs der Evonik
Industries AG

Unternehmensarchive in Deutschland sind private Institutionen. Ihre Existenz ist nicht gesetzlich vorgeschrieben, sie unterliegen nicht der deutschen Archivgesetzgebung – auch wenn sie sich in praktischen Fällen daran orientieren. Deutsche Unternehmensarchive bestehen, weil die Unternehmen es so wollen, weil sie einen Nutzen darin sehen. Dies birgt allerdings die latente Gefahr einer Schliessung, sollte dieser Nutzen nicht mehr erkannt werden¹. Am Beispiel des Konzernarchivs der Evonik Industries AG soll aufgezeigt werden, welche Strategien helfen können, die Existenz von Unternehmensarchiven und deren Beständen unter solchen Gegebenheiten zu sichern.

Die Evonik Industries AG mit Sitz in Essen ist eines der weltweit führenden Unternehmen der Spezialchemie². In der heutigen Form existiert Evonik seit dem 1. Januar 2007. Dennoch verfügt der Konzern über eine lange Tradition. Er ist aus drei Fusionen hervorgegangen, die ab 1999 u.a. sechs namhafte Unternehmen der deutschen Chemischen Industrie zusammenbanden: die Degussa AG³, Frankfurt, die Röhm GmbH⁴, Darmstadt, die Hüls AG, Marl, die Th. Goldschmidt AG, Essen, die SKW Trostberg AG, Trostberg, und die Stockhausen GmbH, Krefeld. Außer der Hüls AG, die 2013 immerhin 75 Jahre alt würde, blicken alle anderen Vorgängergesellschaften auf eine 100-jährige Geschichte zurück. Im Falle der Th. Goldschmidt und der Degussa reichen die Wurzeln sogar in die erste Hälfte des 19. Jahrhunderts.

Das Konzernarchiv von Evonik Industries zählt zu den bedeutenden Unternehmensarchiven in Deutschland. Es hat zwei Standorte: einen in Hanau, nahe Frankfurt am Main, den anderen in Marl, im nördlichen Ruhrgebiet. Die Bestände basieren auf jenen Firmenarchiven, die in den Vorgängergesellschaften von Evonik im Laufe der 1950er-Jahre und etwas später gegründet wurden. Durch gemeinsame Anstrengungen aller ArchivarInnen entstand daraus ein Konzernarchiv. Es umfasst zurzeit rund 7400 Meter Archivmaterial, darunter mehr als 6500 Meter Schriftgut⁵. Die Bestände dokumentieren 170 Jahre deutsche Wirtschafts-, Sozial- und Forschungsgeschichte. Im Jahre 2009 würdigte die Bundesrepublik Deutschland dies, indem sie die Bestände in das Verzeichnis der national wertvollen Kulturgüter aufnahm.

Bereits seit 2001 ist das Konzernarchiv von Evonik dem Bereich Services zugeordnet. Anders als die anderen Serviceabteilungen aber muss das Archiv seine Leistungen nicht verkaufen. Es wird vielmehr von der Unternehmensleitung finanziert. Grundlagen der Betriebswirtschaft sind für das Ar-

chivmanagement unerlässlich, denn über das Budget ist Rechenschaft abzugeben. Zudem fragt der Konzern Kennzahlen ab. War dies anfänglich sehr ungewohnt und auch lästig, sind diese Zahlen mittlerweile eine grosse Unterstützung bei Planungen.

Effektivität und Kundenorientierung

Effektivität ist ein wichtiger Begriff im Tagesgeschäft des Evonik-Archivs. Denn Zeitaufwand und Nutzen, und damit die Kosten, müssen kontinuierlich in der Balance gehalten werden. Um dies sicherzustellen, haben die MitarbeiterInnen des Konzernarchivs von Evonik vor zwei Jahren ihre Haupttätigkeiten in einzelne Arbeitsschritte zerlegt und anschliessend kritisch unter die Lupe genommen. Abschliessend wurden die Tätigkeiten in einzelnen Prozessschemata aufgeschlüsselt. Dieses Vorgehen gewährleistet seither eine einheitlich hohe Qualität der Arbeitsergebnisse und sorgt für Transparenz und Verständlichkeit.

Auch wenn das Konzernarchiv allen MitarbeiterInnen von Evonik weltweit zur Verfügung steht, arbeitet es hauptsächlich für den Vorstandsbeereich, die Kommunikationsabteilungen in aller Welt, die Geschäftsführungen von Tochtergesellschaften, für Führungsstäbe von Werken und Standorten, die Rechts- und Compliance-Bereiche, den Umweltschutzbereich, das Marketing und die Personalabteilungen. Zu den von ausserhalb Anfragenden zählen Schüler, Studenten, Diplomanden, Doktoranden, Lehrende (auch international), Forschungseinrichtungen, Museen, zahlreiche Privatleute, andere Archive usw. Anfragen werden per Telefon oder Mail beantwortet. Vor-Ort-Recherchen sind möglich; alle, die die Benutzerordnung akzeptieren, sind willkommen.

Es sind aber vor allem die intern erbrachten Leistungen, die für die Existenz des Konzernarchivs ausschlaggebend sind. Daher ist es unerlässlich, dass die KonzernarchivarInnen ihre Projekte am Unternehmensnutzen

- 1 Ein besonders trauriges Beispiel aus der jüngeren Vergangenheit stellt die Schliessung des Unternehmensarchivs der Sanofi Aventis Deutschland GmbH dar. Damit sind die Archivbestände der einst so bedeutenden Hoechst AG für Forschende nicht mehr zugänglich.
- 2 Evonik ist vor allem in den Bereichen Energie- und Ressourceneffizienz sowie Gesundheit und Ernährung in 100 Ländern aktiv, beschäftigt 33 500 Mitarbeiter, betreibt Produktionsanlagen in 28 Ländern und unterhält weltweit 35 Forschungsstandorte.
- 3 Hohmeyer, A., «Von der Degussa zu Evonik Industries – 50 Jahre Konzernarchiv Frankfurt», Archivnachrichten aus Hessen, Heft 9/1 (2009), S. 22/23
- 4 Eizenhöfer, D., «100 Jahre Innovation – das Firmenarchiv von Röhm. Ein Bestand im Konzernarchiv der Evonik Industries AG», Archivnachrichten aus Hessen, Heft 12/1 (2012), S. 25–27
- 5 Ausserdem verfügt das Konzernarchiv über eine umfangreiche Sammlung von Druckschriften, 10 000 Bücher, etwa 100 000 historische Fotos (davon 5000 digitalisiert), eine grosse Anzahl von Film- und Tonmaterial. Zudem gibt es zahlreiche Zeichnungen, Poster, Medaillen, Urkunden, Pläne, Museumsobjekte und vieles mehr.

ausrichten. Es gilt, stets gute Argumente zu finden, um die Konzernführung zu überzeugen. Ein Projekt kann noch so gut sein – wenn es die KonzernarchivarInnen nicht schaffen, seine Vorteile zu vermitteln, dann hat es zunächst keine Chance. Allerdings wird es nicht ad acta gelegt, sondern es bleibt zunächst liegen, um zu reifen und überdacht zu werden. Auf diese Weise wird das Konzernarchiv von Evonik z.B. nach einem langen Vorlauf im Jahr 2013 eine konzernweit gültige Archivierungsrichtlinie durchsetzen.

«Das wertvolle Gedächtnis»

Um als privates Archiv in einem Unternehmen Bestand zu haben, ist ein gut funktionierendes Eigenmarketing sehr wichtig. Das Motto des Evonik-Konzernarchivs lautet: «Wir sind das wertvolle Gedächtnis des Konzerns.» Ein Tätigkeitsbericht in Deutsch und Englisch informiert die Führungskräfte über die Dienstleistungen, die das Konzernarchiv im jeweils abgelaufenen Jahr erbracht hat. Dazu gehören auch die Basistätigkeiten, also die Übernahme und die Verzeichnung von Akten und anderen Archivalien. Der Tätigkeitsbericht transportiert zudem die Strategie des Konzernarchivs, nämlich einen Beitrag zur Wertschöpfung des Konzerns zu leisten.

Worin aber besteht diese Wertschöpfung? Das Konzernarchiv verdient kein Geld – aber es unterstützt all jene, die dafür sorgen, dass nicht unnötig Geld ausgegeben wird. Natürlich spielt dabei die Unterstützung von Rechtssicherheit eine grosse Rolle. Sie birgt Wertschöpfungspotenzial in einem hohen Mass, wenn es darum geht, Nachweise zu führen über vor Langem geschlossene Verträge, über alte Standorte, über Produkte, die schon lange nicht mehr hergestellt werden, über Patente und dergleichen mehr. In solchen Fällen kann es auch nach Langem zu Streitigkeiten kommen, hohe Summen stehen oft im Raum. Wer dann auf das Konzernarchiv und seine Unterlagen zurückgreifen kann, wer nötige Belege vorlegt, hat die Chance, der Gegenseite den Wind aus den Segeln zu nehmen. Evonik spart zuweilen namhafte Summen, die fällig würden, wenn ein Prozess verloren ginge.

History Communication und Wertschöpfung

Auch die sogenannte History Communication dient dem Evonik-Konzernarchiv als Beitrag zur Wertschöpfung. Und das mit Recht, denn eine gut aufbereitete Konzerngeschichte ist nach wie vor ein hervorragendes Alleinstellungsmerkmal. In Zeiten harten Wettbewerbs macht sie Werte wie Qualität, Expertise und Zuverlässigkeit für den Kunden glaubwürdig. Vor allem in Asien gilt man als starker Partner, wenn man nachweisen kann, dass ein Unternehmen wie Evonik dort seit über 80 Jahren aktiv ist.

Das Konzernarchiv hat mehrere Instrumente der History Communication entwickelt. Dazu zählen an erster Stelle die in Deutsch und Englisch erscheinenden «Highlights mit Geschichte». Jeden Herbst werden sie an die zahlreichen Konzernkommunikatoren, die Marketingleute und Führungskräfte verschickt, damit diese frühzeitig über Ereignisse des kommenden Jahres informiert sind. Zu Jahresbeginn können alle MitarbeiterInnen die «Highlights» aus dem Intranet herunterladen. In kurzen Texten und mit Bildbeispielen weisen die «Highlights» auf Jahrestage und Jubiläen hin. Aus ihnen werden Zeitungs- oder Zeitschriftenartikel, Intranet- und Internetmeldungen oder Pressemitteilungen. Der eine oder andere richtet aufgrund der «Highlights» Veranstaltungen aus, um mit Kunden und Mitarbeitern das Jubiläum eines Produktes, Standortes oder dergleichen zu feiern. Die «Highlights» sind im Konzern eine feste, beliebte Grösse.

Ein weiteres Kommunikationsinstrument mit Wertschöpfungspotential ist die historische Website. Unter www.evonik.de bzw. www.evonik.com erfährt der interessierte Leser vieles zur Geschichte – auch über die Vergangenheit der Vorgängergesellschaften im Nationalsozialismus. Sie wird bei Evonik Industries nicht ausgeblendet, nur weil der Name neu ist. Und dieser offene Umgang mit diesem Thema spielte unlängst in den USA beim Kauf einer Fabrik eine nicht unwesentliche, positive Rolle.

Selbst Ausstellungen bergen einen Aspekt der Wertschöpfung. Im April 2012 wurde am Standort Darmstadt

eine kleine Ausstellung über Otto Röhm, den langjährigen Inhaber des PLEXIGLAS®-Herstellers Röhm GmbH, der heute zu Evonik gehört, eröffnet. Neben Vertretern aus Politik und Wirtschaft reiste auch die Familie an. Die regionale Zeitung nahm die Ausstellung zum Anlass, dem Standort Darmstadt eine ganze Seite im Wirtschaftsteil zu widmen. Wer weiss, wie viel eine ganzseitige Zeitungsanzeige kostet, wird verstehen, inwiefern dies ein Beitrag zur Wertschöpfung war.

Das Konzernarchiv als «Wissenspool»

Das Evonik-Konzernarchiv punktet auch mit zuverlässiger Auskunft bei Anfragen. Man bedenke, wie schnell sich die grossen Konzerne heutzutage wandeln, Mitarbeiter in der Folge rasch kommen und gehen und Kontinuitäten daher schnell wieder abreißen. Durch diese Fluktuationen geht immer wieder eine Menge Wissen verloren. Wissen aber ist eine wertvolle Ressource, und ein gutes, zuverlässiges Gedächtnis ist Geld wert. Mit den im Konzernarchiv von Evonik seit Langem zusammengetragenen Daten und Fakten lassen sich vielfältige Fragen zur Unternehmensvergangenheit beantworten, die von aussen an den Konzern herangetragen werden. Häufig könnten diese aber nicht beantwortet werden, entweder, weil die Sache zu lange her ist oder weil die zuständigen Personen gewechselt haben. Eine rasche, zuverlässige Antwort aus dem «Wissenspool» Konzernarchiv, z.B. für Journalisten, stärkt das Konzernimage.

Neue Aufgabenfelder

Jedoch: Trotz den bisher aufgezeigten Leistungen, die helfen, das Konzernarchiv in seiner Existenz zu sichern, müssen alle MitarbeiterInnen weiterhin nach neuen Aufgabenfeldern suchen, die sonst niemand bearbeiten will. Eine dieser neuen Aufgaben ist das Records Management. In diesem Fall hat das Konzernarchiv von Evonik einen pragmatischen Prozessablauf entwickelt, der es ermöglicht, Unterlagen während der gesetzlichen Aufbewahrungsfrist am jeweiligen Standort wieder zentral zu verwahren. Da diese Registraturen eng mit dem Konzernarchiv zusammenarbeiten, ist zudem die Aktenabgabe gesichert.

Natürlich dürfen in einer solchen Darstellung auch die Risiken und Nebenwirkungen nicht unerwähnt bleiben. Durch seine vielfältigen Aktivitäten verzeichnet das Konzernarchiv von Evonik zurzeit einen sehr guten Aktenzufluss. Die Schwierigkeit besteht darin, diese Akten auch in einer angemessenen Menge zu verzeichnen. Das ist

ein Bereich, in dem das Konzernarchiv nicht schlecht aufgestellt ist, den es aber auch nicht aus den Augen verlieren darf und in dem es auch noch besser werden kann.

Darüber hinaus arbeiten auch die KonzernarchivarInnen von Evonik seit Längerem an der Etablierung eines kon-

zernweiten Prozesses für den Umgang mit elektronischen Unterlagen. In den entsprechenden konzerninternen Arbeitskreisen gelten sie als Experten, deren Beitrag geschätzt wird. Dennoch wurde noch kein Weg gefunden, diese sehr komplexe Fragestellung zufriedenstellend zu beantworten. Da heisst es: Dranbleiben!

Abschliessend kann man wohl sagen, dass sich die Tätigkeiten, die das Konzernarchiv von Evonik anbietet, nicht wesentlich von denen anderer Archive unterscheiden. Für ein Privatarchive, das immer wieder seinen Zweck darlegen muss, ist jedoch der Blickwinkel wichtig, aus dem die Tätigkeiten betrachtet werden. Um zu verdeutlichen, dass ein Konzernarchiv kein Luxus ist, wurde die Perspektive des Wertschöpfungsbeitrages gewählt. Dieses starke Argument wird bei Evonik Industries akzeptiert – vor allem, weil die Konzernarchivare mit ihrer täglichen Arbeit beweisen, dass es stimmt.

Kontakt: andrea.hohmeyer@evonik.com

ABSTRACT

Sans réseau ni filet de sécurité: les stratégies d'une archive d'entreprise allemande

Les archives d'entreprise en Allemagne sont des institutions privées. Leur existence n'est pas exigée par la loi, et elles ne sont pas soumises à la législation sur les archives allemandes. Les archives d'entreprise allemandes existent dès lors que les entreprises le veulent, et donc qu'elles en tirent un profit.

Cet état de fait porte un risque latent de fermeture des archives dès lors que ce profit ne serait plus reconnu. L'analyse du cas Evonik Industries AG montre quelles stratégies peuvent aider à garantir l'existence d'archives d'entreprise. Comme Evonik ne produit guère de biens de consommation finaux, la possibilité de fonder une stratégie autour de produits historiques, comme le font les archives des constructeurs automobiles ou des industries agroalimentaires, n'est pas possible. Les archives d'Evonik se concentrent donc sur tout ce qui touche à la création de valeur, afin de constituer un soutien à la sécurité juridique de l'entreprise, mais aussi à tout ce qui fonde la communication historique ou la gestion documentaire (Records Management). (traduction: fs)

Une association: les Archives de la Vie Privée

François Bos, Geneviève Perret,
Archives de la Vie Privée, Carouge

La création des Archives de la Vie Privée (ci-après AVP) en Suisse romande s'inscrit dans un courant historiographique qui ne se contente plus uniquement des documents conservés dans les archives officielles. Un nombre toujours plus grand de chercheuses et de chercheurs attribuent de l'importance aux sources privées, notamment pour le XIX^e et le XX^e siècles, puisque l'histoire de la vie privée est aussi l'histoire politique et sociale du quotidien. La mémoire privée constitue ainsi un patrimoine historique aussi important que la mémoire publique.

L'histoire sociale et l'histoire de la vie quotidienne se fondent la plupart du temps sur des sources de «seconde

main» (par exemple les protocoles de la justice rédigés par un greffier). La classe populaire est pratiquement absente de l'histoire officielle, car le peu de chose qu'elle laisse disparaît généralement avec la mort de ses représentants.

Qui souhaite travailler avec des sources «de première main» se heurte à deux obstacles majeurs. D'une part, dans les archives officielles, on ne trouve que rarement des manuscrits de particuliers. A cela, il faut ajouter que les «gens ordinaires» ignorent généralement la valeur de leurs archives personnelles pour le patrimoine et n'ont pas l'habitude de les donner aux archives officielles. D'autre part, ces dernières n'ont souvent ni les moyens matériels ni le temps de prospecter des sources inédites. Or, il est important que les générations futures aient

connaissance de l'histoire du point de vue de ceux et celles qui l'ont vécue. Un document singulier s'ajoute à d'autres, formant un ensemble qui prend ainsi toute sa valeur historique pour la conservation d'une mémoire collective.

De cette volonté de recueillir la mémoire populaire sont nés un peu partout en Europe, dans les années 1980 et 1990, des mouvements de collecte de sources privées. A Genève, la Fondation du Collège du Travail et l'Université du 3^e âge, en lien avec le Musée d'ethnographie, se sont lancés dans l'étude de la vie quotidienne du monde ouvrier depuis la fin du XIX^e siècle en faisant largement appel à la population. Plusieurs associations ou centres d'archives se sont créés: dès 1984, en Italie, Pieve Santo Stefano se fonde comme

Città del Diario; plus proche de Genève, en 1992, est créée à Ambérieu-en-Bugey l'Association pour l'autobiographie; en 1997, à La Roca del Vallès près de Barcelone, se constitue l'Arxiu de la Memoria Popular dont les premiers fonds sont récoltés par un concours de récits de mémoire; en 1997 toujours, dans une petite ville rhénane d'Allemagne, Emmendingen près de Freiburg, est fondée le Deutsches Tagebucharchiv. Signalons enfin qu'en Suisse romande, plus récemment, sont apparues les Archives de la Vie Ordinaire (AVO) à Neuchâtel (2003) et Histoires d'ici à Fribourg (2007).

Fondation de l'association AVP

Fondée à Carouge en 1994 par des archivistes et historien-ne-s conquis par l'*Histoire de la Vie Privée* dirigée par Philippe Ariès et Georges Duby (1987) ou l'*Histoire des femmes en Occident* de Georges Duby et Michelle Perrot (1990–1991), l'association sans but lucratif, Les Archives de la Vie Privée, a pour mission la sauvegarde des archives liées à la vie privée des gens ordinaires de la région. Ses principales activités – orchestrées par un comité bénévole de sept personnes et un archiviste à 30% – sont la réception, la conservation, la gestion et la valorisation de ces archives. Les documents conservés, textuels et iconographiques, représentent une grande variété de sources témoignant de la vie quotidienne de gens ordinaires: correspondance, journaux intimes, albums de photos, récits autobiographiques, cahiers de cuisine et recettes, registre de comptabilité domestique, agendas, etc.

La vocation des AVP a sans doute été encouragée par le fait que dans les archives officielles, on ne trouvait alors que rarement des documents manuscrits ou iconographiques de particuliers, ou seulement ceux de personnalités reconnues; cette situation tend heureusement à évoluer.

Entre 1994 et 2012, les AVP ont recueilli 229 fonds provenant de l'ensemble des cantons romands ainsi que de la France voisine. La majorité des fonds a été versée par des personnes établies à Genève ou y ayant résidé à un moment donné de leur existence.

Si dans l'ensemble, ces fonds ne possèdent pas de séries imposantes permettant une recherche exhaustive

(thèse, monographie, biographie), en revanche, de nombreux documents représentent d'excellentes sources complémentaires à certaines archives conservées dans des institutions publiques ou des entreprises.

A l'exception des années initiales 1994 et 1995 (trois fonds) et de l'année 1999 (60 fonds dans un contexte exceptionnel), l'association reçoit en moyenne 12 fonds par année.

La taille des fonds est variable. Cela peut aller du simple document (carnet de bébé, photographie, récit autobiographique manuscrit ou imprimé, cahier de poésies ou de chants, lettre, etc.) à plusieurs mètres linéaires. La majorité des fonds comprend des documents produits durant la fin du XIX^e et surtout durant le XX^e siècle. Quelques pièces isolées proviennent du XVII^e ou du XVIII^e siècle, et quelques rares fonds contiennent des papiers très récents.

On remarque que les origines sociales des producteurs des archives sont diverses et que les AVP ne se limitent pas à conserver une mémoire populaire. En outre, on observe une certaine parité si l'on se réfère au genre des producteurs des documents: on y compte presque autant d'hommes que de femmes. Un double constat qui vient bousculer les objectifs de départ des AVP, récolter des documents pour mieux écrire une histoire des femmes et une histoire des «petites gens».

Le processus de versement

En général, les archives sont remises à l'association en mains propres, par leurs propriétaires et producteurs, ou par un proche. Cette démarche s'avère essentielle pour la récolte de données biographiques et contextuelles en vue notamment de la description du fonds, et se révèle d'autant plus précieuse lorsque le fonds contient des photographies sans légendes... Cette prise de contact entre le donateur et l'association permet également de découvrir les motivations qui incitent un individu à remettre ses papiers à une association.

Si dans la majorité des versements, le donateur connaît personnellement l'existence de l'association (presse, émission radio, internet), il ressort aussi parfois que l'on s'adresse à elle par défaut (refus d'archives publiques) ou

sur conseil d'une tierce personne (parenté, proche, membre des AVP, etc.).

Les rencontres avec les donateurs révèlent dans une forte proportion de cas qu'une importante dimension affective liant la personne à ses archives les sauve de la destruction. En effet, soit par absence de descendance, soit par désintérêt total de la descendance vis-à-vis de «vieux papiers de famille», l'individu refuse de voir un pan de sa vie, ses souvenirs, des traces écrites ou photographiques de sa mémoire finir à la poubelle. Vient ensuite seulement la prise de conscience que tel ou tel document comporte un intérêt réel pour des historiens, des sociologues; il est apparu au travers de premières discussions avec différents donateurs que les gens – par modestie ou pudeur – ont tendance à qualifier leurs papiers de «sans intérêt» et ignorent la dimension historique que peut prendre un lot de lettres, des extraits d'un journal intime ou des registres de comptabilité domestique dans la construction d'une mémoire collective.

Ces dernières années, plusieurs fonds d'archives ont été légués par voie testamentaire aux AVP. Malheureusement, dans la plupart des cas, la volonté du testateur est restée lettre morte... En effet, la lenteur des démarches administratives dans le traitement des successions et/ou l'ignorance des AVP concernant certaines de ces promesses de dons font que lorsque contact est pris pour informer des dispositions testamentaires en faveur de l'association, les archives ont déjà disparu... A titre d'exemple, en 2012, les AVP ont dû déplorer la disparition de plus de 140 cahiers de notes manuscrites quotidiennes concernant les domaines artistiques, politiques, philosophiques et sociaux (période 1938–1998). Ces documents légués dès 1998 aux AVP par un habitant de Carouge ayant également vécu à New York se sont mystérieusement volatilisés entre le décès du producteur des archives – en mars 2012 – et la prise de contact du notaire, exécuteur testamentaire, avec l'association fin juillet 2012.

Les AVP se retrouvent impuissantes face à ces cas de figure. Aussi encouragent-elles désormais les donateurs potentiels à verser leurs archives de leur vivant.



Construction de la cabane de Pierredar, 1908.

Les documents récoltés sont conditionnés dans du matériel non acide; ils sont traités sur la base d'un plan de classement établi selon les normes archivistiques. Leur gestion est régie par la même réglementation que celle qui s'applique aux archives publiques genevoises, notamment en ce qui concerne les délais de consultation et la protection des données sensibles le cas échéant.

La prospection

Si la mission prioritaire des AVP reste la conservation des documents reçus – et tout particulièrement les opérations de conditionnement et de description des fonds –, les différents comités en place depuis 1994 se sont largement mobilisés pour la prospection de fonds d'archives privés, notamment par appels et campagnes de sensibilisation auprès des femmes ou des personnes âgées par voie de presse, par la radio, dans le cadre de manifestations ciblées (journées portes ouvertes, activités organisées par des institutions publiques, etc.). Le concours d'écriture autobiographique, coorganisé par les AVP en 1999 dans le cadre de l'Année internationale pour les personnes âgées, a provoqué des retombées concrètes en termes de dons, puisqu'on totalise 60 fonds et plus de 340 textes adressés pour le concours.

Par ailleurs, ces dernières années, l'association a pu accueillir des groupes participant aux activités d'UNI3 et les visites guidées coorganisées par la Ville de Carouge et Illico Travel. Ce sont des animations qui permettent ainsi réguliè-

lièrement aux AVP de se faire connaître auprès de donateurs potentiels.

Pour élargir leur public, depuis 2006, les AVP ont investi dans la création et la maintenance d'un site Internet. Cet outil offre un panorama précis des activités des AVP et contribue indéniablement à accroître la visibilité de l'association auprès d'une population plus large, et notamment auprès des personnes âgées qui constituent le public cible et qui maîtrisent de plus en plus Internet.

Valoriser les documents

Outre la prospection, les AVP s'activent régulièrement pour valoriser les documents qu'elles conservent. Quelques correspondances ou journaux intimes ont donné lieu à des lectures ou des spectacles théâtraux, mais le principal moyen de cette valorisation reste l'inévitable exposition. Ainsi, les AVP ont pu collaborer avec de nombreuses institutions publiques genevoises pour exposer certains de leurs trésors dans des espaces gracieusement mis à disposition: Bibliothèque de Genève, Centre de direction de Belle-Idée, Centre d'action sociale et de santé de Carouge, etc., et depuis 2010, deux fois par an à la mairie de Carouge. Ces présentations restent de taille modeste car leur organisation nécessite du temps, de l'argent et du personnel, autant d'éléments qui font souvent cruellement défaut à l'association.

Pour contourner certaines de ces difficultés, les AVP misent désormais sur l'exposition virtuelle, dont une première édition a été mise en ligne durant

l'été 2012 sur le site www.archivesdelavieprivee.ch/09/01/009fullo01.html. Si cette animation engendre certes des coûts (graphiste), elle présente de nombreux avantages logistiques et pratiques (la recherche de salle d'exposition, montage et démontage, transport et surveillance des documents sont des étapes/opérations qui disparaissent).

Si la fréquence des présentations de documents au public est régulière depuis la création des AVP, la valorisation des archives auprès d'un public scientifique reste encore timide. L'apparition du site web a indéniablement favorisé les échanges avec des chercheurs suisses ou étrangers, et des demandes ponctuelles sont adressées d'ici et d'ailleurs aux AVP. En outre, la création en ligne du Guide des archives historiques à Genève, dans lequel figurent les AVP, permet de décrire ses activités à un réseau universitaire et à des chercheurs indépendants. Cette réalisation a été d'autant plus profitable que la responsable de ce guide, Valérie Lathion, chargée d'enseignement à l'Université de Genève, est venue visiter les AVP avec ses étudiants dont certains ont basé leur travail de séminaire sur des sources provenant des archives conservées par les AVP. Une étape encourageante qui, il faut l'espérer, entraînera progressivement la venue plus nombreuse de chercheuses et chercheurs.

L'exploitation scientifique des fonds conservés reste un objectif central de l'association. Elle n'est pas sans poser problème pour une petite structure comme celle des AVP car elle nécessiterait une présence accrue de personnel, notamment pour l'accueil et le traitement de demandes. Il faut donc veiller à trouver un équilibre entre le service à la collectivité et le temps consacré au classement des documents.

Coûts et infrastructure

La conservation des archives, avec l'achat de matériel adéquat, la valorisation et la mise à disposition des fonds au public ont un coût certain. Inutile de nier que les faibles ressources financières actuelles (cotisation de 45 membres, subvention de la Ville de Carouge pour le loyer) freinent parfois les initiatives d'un comité bénévole. La disparition dès 2012 de la subvention annuelle accordée par les autorités can-

tonales aux AVP pour un poste d'archiviste à 30% a contraint l'association de puiser dans son capital pour pouvoir rétribuer une personne chargée de poursuivre le traitement des fonds, d'assurer des permanences pour l'accueil des visiteurs (donateurs et chercheurs) et effectuer la gestion administrative des affaires courantes.

Si elle veut assurer sa pérennité, l'association se doit de mettre rapidement en place des stratégies pour obtenir des recettes, difficulté de taille dans une conjoncture très frileuse à l'égard du milieu associatif culturel. Les statuts prévoient néanmoins qu'en cas de difficultés majeures ou dissolution de l'association, les fonds seront repris par une institution genevoise.

Enfin, et c'est un problème récurrent dans de nombreuses archives publiques ou privées, les AVP n'échappent pas au spectre du problème de stockage. L'association dispose actuellement

d'un local de 26 m² qui se trouve au sous-sol de la maison annexe et l'espace de conservation tend à s'y raréfier. Toutefois, la bienveillance des autorités carougeoises devrait résoudre ce problème en mettant à disposition des AVP des locaux d'archives dans une nouvelle construction communale, le «Triangle

des Pervenches», où s'installeront également les Archives municipales de Carouge.

Contact: archieprivée@bluewin.ch

Site web: www.archivesdelavieprivée.ch

ABSTRACT

Die Vereinigung «Archives de la vie privée»

Die Vereinigung «Archives de la vie privée» wurde 1994 im Kanton Genf mit dem Ziel gegründet, Privatarchive von einfachen Personen aus der Region zu sammeln, aufzubewahren und in Wert zu setzen. Sie zählt heute 229 Bestände, von denen die Mehrheit Dokumente enthält, die am Ende des 19. Jahrhunderts und besonders im 20. Jahrhundert entstanden sind. Trotz finanziellen Schwierigkeiten sieht die Vereinigung die Bedeutung einer Informationskampagne, die die Übergabe von Dokumenten durch deren Produzenten noch zu Lebzeiten begünstigen soll, da entsprechende testamentarische Verfügungen oft ins Leere laufen. Dank der Unterstützung durch die Gemeinde Carouge wird die Vereinigung in Kürze über Magazinplatz in den Räumlichkeiten des Gemeindearchivs verfügen können.

(fs / Übersetzung: as)

«Un visage, une voix, une vie» – la collection de films Plans-Fixes: 280 portraits suisses romands en 35 ans

Olivier Pavillon, vice-président de l'Association Films Plans-Fixes

L'aventure des films Plans-Fixes débute en 1977... Une aventure qui conduira des premiers portraits un tantinet bricolés – à une production suivie, d'un niveau de plus en plus professionnel, comptant aujourd'hui – trente-cinq ans écoulés – quelque 280 titres.

Ramuz sans voix ni image...

L'idée est née du constat fait en 1977 par le journaliste et homme de radio Michel Bory qu'il n'existait aucun portrait filmé de Charles-Ferdinand Ramuz, dont on préparait alors le centième anniversaire de la naissance (1878)¹! Il en est stupéfait, en parle autour de lui à des collègues et amis, Nag Ansoerge, cinéaste d'animation, Jean Mayerat, cinéaste et photographe, Valdo Sartori, autre homme de radio, spécialiste de la prise

de son. Il leur propose de combler cette lacune pour l'avenir et de se lancer dans la réalisation de portraits filmés de personnalités ou de «gueules» du pays romand...

Avec l'aide de «Semper fidelis»

Sa proposition est accueillie avec intérêt, mais aussi avec quelques moues dubitatives, comme l'avoue Jean Mayerat dans son propre portrait réalisé de nombreuses années après².

Toujours est-il que le premier portrait est réalisé en décembre de cette même année déjà par l'équipe de pionniers ci-dessus détaillée. Le petit viatique réuni pour cette réalisation provient d'une fondation liée à des cercles militaires, «Semper fidelis», qui décide de faire confiance à ces mousquetaires! Il est piquant de constater que le premier appui trouvé par le groupe Plans-Fixes, alors passablement marqué à gauche

par la personnalité de ses pionniers comme Bory ou Mayerat, provient d'un cercle de droite...

Un début quelque peu incertain

Ce premier portrait est celui de Constantin Regamey (Kiev 1907 – Lausanne 1982), orientaliste et compositeur³. La vision des premières séquences du film révèle une relative maladresse, qui ne manque d'ailleurs pas de charme! On a encore l'impression d'une épure: sur l'image d'un piano droit assombrissant le plan et d'un siège qui peine à rester dans le cadre, on entend une voix – celle

- 1 Bory, M., «Naissance d'une idée», in Collection des films Plans-Fixes, 1977–1993, Yverdon-les-Bains, Association Films Plans-Fixes, 1993, p. 8.
- 2 Film n° 1198, Jean Mayerat, Regards engagés, 2002.
- 3 Film n° 1001, 47 min, 1977.

de Michel Bory, l'interlocuteur – appelant Constantin Regamey à s'approcher: bruits de pas, une main s'agite sur la droite de l'écran, le «plan-fixé» apparaît, un peu gêné, boutonne son veston, s'excuse de ne pas avoir d'abord salué son interlocuteur, puis ouvre les bras, s'exclamant: «Alors, que dois-je faire, que dois-je dire?» ... Un début quelque peu incertain, mais, au visionnage, le portrait tient parfaitement le coup, comme le rappelle Jean Mayerat⁴!

Finances et austérité

Dans les films qui suivent, le projet se structure, l'image s'améliore ainsi que le son. Par souci d'économie (les finances sont réduites) et de simplification, on tourne en noir-blanc, montage minimum, en plans fixes dont le cadrage peut être modifié à la faveur du changement de bobine, toutes les 10 minutes. Les durées de prises de vue sont très variables: si le portrait de C. Regamey dure 47 minutes, le suivant consacré à George Simenon se limite à 20 minutes. Roland Béguelin a droit à 40 et le docteur Oscar Forel filmé en 1980 à 50 minutes: dès lors, la règle se stabilise vers 55 minutes, et l'on constate une progressive «professionnalisation» du rôle de l'interlocuteur, mal défini au début, tant sur l'image que sur la bande son.

Malgré ces hésitations et ces imperfections du début, le branle est donné: jusqu'en 1980, pas moins de vingt films sont tournés. L'interlocuteur est le plus souvent Michel Bory.

La locomotive Mayerat

Fin 1980, Michel Bory se retire. Une nouvelle personnalité, pas des moindres, entre dans le jeu et va longtemps assurer le rôle d'interlocuteur dans bien des portraits: Bertil Galland. L'éditeur et journaliste bien connu sug-

gère en 1979 déjà de donner une assise au projet en créant l'Association Films Plans-Fixes. Ce qui a lieu à Yverdon-les-Bains, en novembre 1979, avec l'appui du syndic d'alors, Pierre Duvoisin. Bertil Galland endosse le rôle de président de la nouvelle association.

Mais le projet peine à se maintenir: de fin 1980 à juin 1983, aucun portrait n'est tourné, avant de trouver un rythme plus régulier depuis mai 1984. C'est que Jean Mayerat, en véritable homme-orchestre, assume dès lors la prise de vues de la plupart des films, en même temps que la présidence de l'association. Sous son égide, quelque 150 films sont réalisés, de Pierre Arnold, patron de la Migros (1984), au peintre José Venturelli (1988), en passant par le sculpteur André Ramseyer et bien d'autres.

Les «preneurs d'images»...

Deux «preneurs d'images» – ce terme inadéquat ne rend nullement compte de leur rôle primordial – remplacent progressivement Mayerat derrière la caméra: Olivier Frei et Willy Rohrbach. On peut citer, d'Olivier Frei, les beaux portraits de la photographe Suzi Pilet (1989), d'Yvette Théraulaz (1991) ou de Gaston Cherpillod (1992). C'est finalement Willy Rohrbach qui, dès son superbe portrait de l'écrivain Jacques Chessex en 1988, va progressivement imposer sa patte à la collection et l'amener – avec l'appui de Pierre-André Luthy, ingénieur du son – à un très bon niveau de qualité (excellents cadrages, réglage minutieux de la lumière, son parfait).

... Et les autres!

A l'automne 1995, face à la lourdeur des tâches générales de production engendrées par la fabrication de près de sept films par an en moyenne (contacts avec les «plans-fixés» pressentis, choix de l'interlocuteur et de l'équipe technique, recherche des fonds, tenue de l'agenda), l'association décide d'engager une secrétaire générale en la personne de Michèle Deschenaux, qui tient ce rôle avec dynamisme jusqu'en 2009, où elle est remplacée par Alexandre Mejenski.

Le comité de l'association joue évidemment un rôle-clé dans la gestion financière de cette PME que sont les Films

Plans-Fixes⁵, mais il a aussi la tâche de choisir avec le secrétaire général et administrateur les personnes qui feront l'objet d'un portrait filmé. Il rassemble les propositions provenant des membres de l'association ou du comité, ou encore de personnes extérieures, et décide des priorités. Depuis quelques années, il s'efforce d'opérer ses choix en fonction de divers équilibres (hommes-femmes, professions libérales-métiers artisanaux ou industriels, régions de Suisse romande, notables et petites gens, etc.). Des équilibres difficiles à concrétiser, qui nécessitent de constants ajustements...

La lourde tâche de recherche des financements est largement assumée par l'administrateur. Parfois – avec des succès variables – le cercle des amis du futur «plans-fixés» est sollicité, mais les apports des communes concernées et/ou des villes et cantons, ainsi que de certaines grandes fondations culturelles constituent l'essentiel de ce financement, avec l'apport souvent décisif de la Loterie Romande et de «Cineforum», nouvelle fondation romande de répartition de la manne financière en matière cinématographique.

De la pellicule 16 mm au numérique

Avec ses quelque 280 portraits, la collection représente aujourd'hui un véritable patrimoine audiovisuel de la Suisse romande, même si l'on peut y regretter des lacunes ou des portraits moins bien réussis. Consciente de ce trésor, consciente aussi du fait que le principe de cette collection est unique dans la production mémorielle européenne, l'association a très tôt pris contact avec la Cinémathèque suisse pour obtenir une conservation sûre de ses pellicules originales et des copies.

Aujourd'hui, la production se poursuit sous forme numérique, depuis que Kodak a cessé la production du format utilisé. Les masters numériques sont toujours remis à la Cinémathèque, avec laquelle une parfaite collaboration s'est instaurée sur la délicate question de la conservation du numérique.

Une équipe presque entièrement nouvelle assure actuellement la production des films avec Gilles Vuissoz à l'image, Gilles Abravanel au son, Michael Abbet

4 Film n° 1198 cité plus haut en note 3.

5 A la fin des années 90, le coût d'un portrait tourné sur pellicule noir-blanc 16 mm s'élève à environ Fr. 25 000.–. Aujourd'hui, le coût d'un film numérique Plans-Fixes atteint Fr. 19 000.– en incluant dans ce montant des frais relatifs à l'indexation du film (voir plus bas), à sa publicité ainsi qu'à sa conservation à moyen terme.

et Alexandre Bluet à l'éclairage, Alexandre Mejenski à la production; Jean Mayerat, pionnier de la collection, continuant à assurer les portraits photographiques des «plans-fixés».

Malgré la grande souplesse que permet le numérique, la formule de départ est toujours respectée, non plus pour des motifs économiques, mais parce que cette austérité est devenue la «patte» artistique du projet: 50 à 55 minutes de tournage en noir-blanc, sans reprises ni coupures, en plans-fixes.

Une collection à prendre avec des pincettes?

Plus que jamais, le leitmotiv «un visage, une voix, une vie» lancé par l'ethnologue Bernard Crettaz colle à cette manière de faire. Derrière chacune de ces vies ainsi racontées se cache une richesse incroyable. Si les personnages se racontent, ils racontent aussi leur temps et leur vision du monde, avec leurs raccourcis et leurs omissions – volontaires ou pas, reflets de l'Histoire telle qu'elle se fait sous leurs yeux.

Alors, comment diable utiliser cette mine de renseignements, marquée au coin de la subjectivité? N'aurions-nous pas affaire à une sorte d'OVNI historique, mal ajusté aux recherches, une sorte de «collection-panthéon d'histoire régionale», pour reprendre une expression du professeur Gianni Haver⁶?

Il est évident qu'il ne s'agit pas d'un matériau d'histoire orale, si prisée aujourd'hui par les chercheurs. Pas de schéma d'interview unique, appliqué à chaque portrait, afin de faciliter les vérifications et recoupements ultérieurs; qui plus est, les portraits de Plans-Fixes ne visent pas forcément à «rendre perceptibles des savoirs spécialisés, des expériences et des événements qui ne laissent jamais de traces écrites», pour citer l'article «Histoire orale» du Dictionnaire historique de la Suisse⁷. Bien au contraire, la collection donne souvent la parole à des notables et des intellectuels, ou des artistes, autrement dit à une couche sociale cultivée n'ayant pas trop de peine à se valoriser. C'est certainement là une faiblesse dont nous sommes conscients, en partie due au manque de moyens financiers dès que

l'on choisit de filmer des personnes de milieu modeste, qui ne jouissent pas de la même aura dans la société.

Le choix de ce qui sera dit ou non dit ne nous appartient pas; il relève du «plan-fixé» et de son interlocuteur. Notre objectif n'est pas de fournir un matériau brut de caractère historique. Nous livrons au public l'image, la voix et les souvenirs d'hommes ou de femmes de notre époque, à un moment de leur vie, souvent au soir de cette vie. Ce qu'ils cachent ou ce qu'ils enjolivent fait entièrement partie du portrait. Dès lors, comme le soulignait justement Gianni Haver⁸, «ce matériel est là. Réuni par des logiques non historiennes, et sans objectif de faire de l'histoire, c'est à l'historienne et à l'historien de s'adapter par son propre questionnement».

En ligne: une banque de données conduit au cœur de la collection

Consciente du caractère très particulier de la collection – ni documentaire, ni matériau d'histoire orale – l'association a décidé, il y a quatre ans, de lancer un vaste travail d'indexation du contenu des portraits réalisés, travail effectué avec l'appui actif de l'Université de Lausanne et de l'EPFL (et qui se poursuit).

Ce travail d'indexation a permis la mise en ligne sur www.plansfixes.ch d'une banque de données détaillant le contenu de chaque film et facilitant la mise en relation des informations contenues dans les quelque 300 heures d'entretiens filmés à ce jour, grâce à l'interrogation par mots-clés⁹. Ainsi devient-il possible de déceler dans la collection les éléments de différents corpus, au-delà de l'hétérogénéité des portraits réalisés. Autre avantage: la

possibilité de visionner des fragments réunis par l'interrogation ou la totalité d'un film. C'est là un pas décisif non seulement pour une meilleure visibilité de la collection, mais pour son emploi plus large pour diverses applications en histoire, au cinéma ou dans les médias.

«Rendre le XX^e siècle mémorable» ...

L'association poursuit sa démarche, consciente de ses réussites comme de ses faiblesses et des lacunes qu'elle s'efforce de combler. Finalement, comme le disait Bertil Galland il y a quelques années: «Qui pourrait encore parler d'une Suisse romande médiocre? Plans-Fixes a tenté de rendre le XX^e siècle mémorable»¹⁰. Aujourd'hui de plain-pied dans le XXI^e siècle, l'association maintient le même objectif.

Contact: o.pavillon@hispeed.ch

- 6 Haver, G., «Les Plans-Fixes écrivent-ils l'histoire?» in *Portraits de face*, op. cit., p. 64.
- 7 Voir www.hls-dhs-dss.ch/textes/f/F27838.php
- 8 Haver, G., op. cit., p. 64.
- 9 Voir <http://index.www.plansfixes.ch>. On trouvera dans Réseau PatrimoineS, Association pour le patrimoine naturel et culturel du canton de Vaud, n° 13, 2012, un article entièrement consacré à cette réalisation: «Valorisation d'un patrimoine». Audiovisuel: la collection des films Plans-Fixes accessible en ligne», par Myriam Benichou, Gaëlle Delavy et Brigitte Steudler.
- 10 *Portraits de face*, op. cit., p. 103.

ABSTRACT

Die Filmsammlung «Plans-Fixes»: 280 Porträts aus der Westschweiz in 35 Jahren
Die Sammlung «Films Plans-Fixes» (die in Europa einzigartig ist) entstand 1977 und umfasst 35 Jahre danach 280 Filmporträts von Personen vor allem aus der Westschweiz. Das kleine, als Verein organisierte mittelständische Unternehmen, das von einem Komitee geleitet wird (das in erster Linie für die Auswahl der gefilmten Personen zuständig ist) verfügt über einen Administrator, der für die Produktion und die Mittelbeschaffung verantwortlich ist. Seit Kurzem ist es dank einer im Internet zugänglichen Datenbank möglich, mittels Schlagwortabfragen den Gesamthalt der Filme zu durchsuchen, die dann entweder thematisch (nach dem Ergebnis der Schlagwortabfrage) in Teilen oder in voller Länge angeschaut werden können. (Übersetzung: as)

ETHNO-DOC – découvreurs de documents personnels et inédits

Jacques Poget, membre du comité du groupe ETHNO-DOC

Il prépare son 20^e livre. Fondé en 2000, le groupe ETHNO-DOC exhume et rend accessibles au grand public les écrits inconnus de «sans-grades» et de quelques personnalités observatrices de leur temps.

Historique du projet

Tout a commencé par un malentendu. Grand lanceur d'idées, le journaliste Michel Bory avait proposé en 1999 à quelques amis de transposer dans le domaine du livre la remarquable entreprise mémorielle dont il avait pris l'initiative en imaginant les films Plans-Fixes*. Mais, dès le départ, le projet prit une voie bien différente.

Michel Bory venait de réaliser un petit livre** consacré à ses parents et voulait lancer une récolte systématique d'histoires de vies ordinaires. Il envisageait ces plaquettes, éventuellement accompagnées d'un CD ou d'un DVD, comme des contributions au souvenir. «Des tombes parlantes, et moins chères que ces pierres, porteuses d'un nom et de deux dates, qu'on ne fleurit guère», explique-t-il aujourd'hui, sourire en coin. Ces «Plans-Fixes écrits» auraient été commandités par les interviewés ou leurs proches, et édités à leurs frais.

Séduits par l'idée, ses amis Olivier Pavillon, alors directeur du Musée historique de Lausanne, et Michel Glardon, fondateur des Editions d'En bas, approchent le directeur des Archives cantonales vaudoises Gilbert Coutaz. Rapidement, ils réunissent un groupe de personnes intéressées: Paul Hugger, professeur d'ethnologie à Bâle et Zurich, l'historienne Geneviève Heller, Robert Netz, historien et rédacteur à 24Heures, et sa consœur Simone Collet

(qui se retirera non sans avoir assuré l'édition du tout premier ouvrage publié par le groupe).

S'y joindront, au fil des ans, Jean Richard, successeur de Michel Glardon aux Editions d'En bas; l'historienne Marianne Enckell; l'actuelle présidente Catherine Saugy, enseignante, historienne, ancienne conservatrice de musée; Françoise Fornerod, spécialiste de la littérature romande; Danielle Chaperon, professeur à l'UNIL, spécialiste des relations entre les sciences et les arts; Charlotte Christeler, chargée de communication, éditrice d'un des volumes de la collection; Denise Francillon, historienne, enseignante et archiviste; Diane-Laure Frascoia, jeune historienne; et le soussigné, journaliste. Paul Hugger et Robert Netz quitteront le groupe après plusieurs années d'activité.

Dès leur séance constitutive du 30 mars 2000 sous la présidence d'Olivier Pavillon, les fondateurs proposent de publier des documents qui attendaient dans les fonds d'archives qu'on s'intéresse à eux. «Voix des sans-voix» et témoignages inédits que leurs auteurs ne destinaient pas à la publication, leur valeur historique réside dans l'éclairage qu'ils apportent sur un milieu, une période.

De Bory à ETHNO-DOC

Mais tout ceci s'éloigne des récits contemporains que Michel Bory pensait recueillir, enregistreur à la main, auprès de personnes certes âgées, mais encore bien vivantes. Exit Bory, peu attiré par ce qu'il nomme, sans amertume, «un cénacle de spécialistes»; il salue aujourd'hui les réalisations d'ETHNO-DOC, aussi différentes soient-elles de sa visée initiale, qu'il aimerait toujours voir concrétisée.

Aiguillonné par l'exigeant professeur Hugger, le «cénacle de spécialistes» examine de nombreux manuscrits proposés principalement par Hugger et Coutaz. Le premier est un passionné découvreur de documents, qu'il débusque jusque dans les brocantes

villageoises, le second un grand connaisseur des fonds d'archives.

Hugger apporte dans sa valise cinq titres de la collection Ethno-Poche, publiés de 1997 à 2000 par la Société suisse des traditions populaires. Cette dernière accorde à ETHNO-DOC sa caution scientifique et un viatique de départ de 2500 francs, mais n'intervient aucunement dans les choix et orientations du groupe.

Rapidement, le choix se porte sur les écrits de deux singuliers Vaudois: «Charles Henri Rodolphe Duterreaux, enfant vaudois de la Révolution française» et «A l'étroit dans ma peau de femme», de Marie Gilliard-Malherbe, paraissent en 2001. Le premier est un milicien qui assista aux noces de Napoléon et parcourut l'Italie avant de traverser le Saint-Gothard au péril de sa vie pour revenir se marier et vivre paisiblement dans sa ville natale. La seconde, mère de l'écrivain Edmond Gilliard, est l'épouse cultivée d'un propriétaire terrien austère, émigrée en Valais, puis devenue maîtresse de pension à Lausanne pour payer les études de ses dix enfants. Elle rédige à 50 ans, en 1900, son autobiographie pour témoigner de la condition féminine à son époque.

Ces écrits sont représentatifs du genre de documents qu'ETHNO-DOC entend rendre accessibles à tous. A l'origine, les historiens s'étaient fixé pour but de prospecter en Suisse romande dans les bibliothèques, les archives et auprès du public, mais les propositions affluèrent, si bien que l'activité du groupe consista à établir des critères de choix, à sélectionner, à établir et annoter les textes – et à financer la publication.

La microhistoire: une source inépuisable

ETHNO-DOC privilégie, on l'a dit, des textes inédits qui éclairent de façon vivante – ses titres sont souvent des citations directes – et concrète la vie quotidienne des siècles passés. Sa démarche s'inscrit dans le courant de la micro-

* voir en page 43 l'article d'Olivier Pavillon sur l'Association Films Plans-Fixes.

** Gaston Bory et Mariette Bory-Mayor, Le passage du témoin, éditions RomDoc 1999.

histoire, illustrée par l'attention que le professeur français Philippe Lejeune, spécialiste de l'autobiographie, porte aux journaux personnels. Car l'archive privée représente une mine d'informations de détail, dont l'accumulation ouvre une compréhension du vécu des gens ordinaires difficilement atteignable par d'autres sources.

Dans cette perspective, la valeur documentaire brute l'emporte sur tout autre critère de choix. La notoriété des auteurs n'est donc pas importante, bien qu'elle puisse jouer un rôle: le récit «Une course à quatre» (2012) n'aurait pas été publié si son auteur n'était le jeune Marc Dufour, futur professeur d'ophtalmologie, et un de ses compagnons d'équipée son grand ami le prince Gabriel de Rumine, futur bienfaiteur de Lausanne. La qualité des participants à cette pittoresque excursion dans les Alpes ajoute à la valeur intrinsèque des informations fournies. De même, les lettres à sa fiancée du jeune César Roux, qui n'est pas encore le célèbre chirurgien, doivent à cette carrière ultérieure une partie de leur intérêt («Un si petit homme», 2003).

Les critères de sélection

En principe, la collection ne s'ouvre pas à des œuvres à prétentions littéraires – ce qui ne signifie pas que les auteurs sont sans talent. L'intérêt du contenu prime et si plusieurs sont des écrivains qui s'ignorent, c'est un atout secondaire. Lucy Maillefer, qui tient pendant 24 ans un journal intime coloré par une vive perspicacité et une insatiable curiosité, a de spontanés bonheurs d'écriture qui ajoutent à l'intérêt documentaire de ses notations et réflexions. La destinée de Vera Sormani (1890–1945), de Genève à l'Italie en guerre en passant par l'Égypte, offre une immersion lyrique, dramatique et humoristique aussi bien dans la bonne société lémanique que dans la péninsule du fascisme conquérant, puis des bombardements alliés («Le Voyage de la vie», 2010).

Un autre critère privilégie des thématiques significatives dans une période historique forte. C'est ainsi que le groupe ETHNO-DOC a publié le texte intégral des mémoires de Jean-Samuel Guisan («Le Vaudois des terres noyées»,

2012) dont n'existait qu'une édition de 1844, lacunaire et épuisée. Autre exemple de cette veine éditoriale, «Seul au milieu de 128 nègres», de Marc Warnery (2008), témoignage inédit de la vie d'un Morgien dans les colonies hollandaises esclavagistes. Ou encore, plus proches et déjà très lointaines (1942–1977), l'expérience et les réflexions du premier juge des mineurs du Canton de Vaud («Maurice Veillard, Crapauds de gamin!» 2007).

L'étape suivante consiste à établir un texte fiable et à préparer un appareil de notes suffisant sans être envahissant. Les manuscrits sont parfois difficilement déchiffrables; il s'agit de rectifier ou de signaler des erreurs ou des passages manquants, de présenter des notions méconnues de nos jours. Et, de manière plus générale, de contextualiser le document par rapport à sa période, aux événements et à la société de son époque. Au gré des compétences et des affinités, les membres du groupe se chargent de ces travaux qui présentent parfois des difficultés inattendues. Il a fallu des qualités de détective pour identifier le quatrième acolyte d'«Une course à quatre», et des trésors de patience pour établir le texte des carnets de Béat de Hennezel, «J'ai retrouvé les bergers de Virgile, Un architecte vaudois en Italie», 1792–1796 (2009). Dans certains cas, le groupe fait appel à des spécialistes extérieurs (notamment deux historiens franco-guyanais pour Jean-Samuel Guisan, et des spécialistes de l'histoire de la traite des esclaves pour Marc Warnery).

L'importance du financement

Les aspects financiers ne sont évidemment pas négligeables. Les possibilités de financement du livre jouent donc un rôle dans la décision de publier, plus facile à prendre si les perspectives sont bonnes. Ainsi sera rapidement réalisé grâce à l'aide pécuniaire de la famille un volume consacré au journal d'une jeune enseignante lausannoise durant la Seconde Guerre mondiale, parsemé de sa correspondance avec son fiancé mobilisé. Ces papiers d'un grand intérêt rappellent à deux générations actuelles ce qu'ont vécu leurs parents et grands-parents, et documentent de façon détaillée autant les préoccupations que les conditions de vie et les contingences matérielles de cette période.

Or les coûts de la publication restent importants bien que le travail des membres d'ETHNO-DOC soit bénévole – une notion à ne pas confondre avec amateurisme. Même si quelques volumes ont rencontré un succès tel qu'il faut réimprimer, les ventes sont évidemment loin de couvrir les coûts d'impression. Sans lien avec quelque institution que ce soit, sans reconnaissance de l'officialité, la démarche d'ETHNO-DOC ne répond qu'au désir de combler un vide. Elle se construit d'une publication à l'autre; aussi une partie substantielle du travail consiste-t-elle à adresser de façon ciblée des demandes de contributions. Au coup par coup, des fondations, des autorités régionales ou communales concernées, des sociétés savantes, des associations, des groupements économiques et par-

ABSTRACT

ETHNO-DOC

Entdecker von persönlichen und unveröffentlichten Dokumenten

ETHNO-DOC, das im Jahre 2000 gegründet wurde, ist eine Gruppe von Historikern und Archivaren. Die Gruppe verfolgt in freiwilliger Arbeit das Ziel, Erzählungen, persönliche Aufzeichnungen, Korrespondenzen und Zeugnisse, die von ihren Verfassern nicht von Anfang an zur Veröffentlichung bestimmt waren, aber das tägliche Leben einer bestimmten Epoche beleuchten, in Buchform für das breite Publikum zugänglich zu machen. Die etwa 20 schon publizierten Bände geben das Leben der «kleinen Leute» und von einigen später bekannten Persönlichkeiten des 18. bis 20. Jahrhunderts wieder. Zugrunde liegen den Bänden Dokumente aus Archivbeständen oder Schriftstücke, die von einzelnen Personen zur Veröffentlichung vorgeschlagen wurden.

(Übersetzung: as)

fois les descendants des auteurs font partie des mécènes. A deux reprises, la coédition a permis d'alléger les coûts d'impression et de diffusion.

Il est essentiel de relever que les difficultés de financement n'ont jamais contraint ETHNO-DOC à renoncer à

publier un texte jugé important. En revanche, les deux tiers environ des documents examinés n'ont pas été retenus parce qu'ils ne répondaient pas aux critères du groupe. Celui-ci se prononce de façon collégiale et entretient depuis douze ans, dans une atmosphère conviviale, une activité soutenue, la liste des

19 titres déjà publiés en atteste. On la trouve, avec fiches détaillées, extraits et beaucoup d'autres informations, à l'adresse www.ethnodoc.ch.

Contact: jacques.poget@gmail.com

Les Archives privées aux Archives de l'Etat du Valais

Denis Reynard, archiviste, Archives de l'Etat du Valais

Outre les fonds d'archives de l'Etat à proprement parler, d'un bon nombre de communes municipales et bourgeoises du Valais, et de certaines paroisses, les Archives de l'Etat du Valais (AEV) conservent et mettent en valeur de nombreux fonds d'archives privées. L'intérêt des AEV pour ce type d'archives ne date pas d'hier.

Les fonds privés aux AEV: une vieille histoire...

En effet, dès le début du XX^e siècle déjà, l'archiviste cantonal Leo Meyer s'efforce d'attirer dans son institution des fonds d'archives d'origine privée, qu'il considère comme importants pour l'histoire du Valais. C'est ainsi qu'un des premiers fonds familial d'importance à franchir le seuil des archives du canton est celui de l'illustre famille patricienne de Torrenté. Ce fonds fit l'objet, en 1913, d'un dépôt de la part de Paul et Léon de Torrenté, et d'une convention entre l'Etat du Valais et la famille déposante.

Tout au long du XX^e siècle et jusqu'à aujourd'hui, une politique active de prospection, même si elle ne fut pas toujours systématique et clairement exprimée, a été menée par les archivistes successifs.

Typologie

A l'heure actuelle, ce sont plus de 530 fonds privés, tous types et toutes tailles confondus, pour environ

1700 mètres linéaires, qui sont conservés aux AEV. Cela représente, en termes de volume, un peu moins de 15% de l'ensemble des fonds (12,5 kml).

Au sein de cet ensemble, ce sont les fonds de familles et de personnes qui dominent nettement, tant sur le plan du nombre d'unités que du volume total. Le «noyau dur» de ces fonds est constitué par les importantes archives des anciennes familles patriciennes du Valais, dont les membres, très impliqués dans la vie publique, ont produit, puis amassé, au cours des siècles, une très riche documentation. Les archives de ces familles Rivaz, Riedmatten, Torrenté, Courten, Kalbermatten, Odet, Lavallaz, Preux, Supersaxo et autres sont complétées par des fonds de familles moins significatives sur le plan historique, mais dont le contenu n'en est pas moins intéressant, ainsi que par les archives de personnes privées, plus ou moins connues.

Parallèlement aux personnes physiques et aux familles, de nombreuses associations et sociétés ont déposé tout

ou partie de leurs archives aux AEV: associations sportives, culturelles, de jeunesse, politiques, professionnelles, consortiums d'alpages ou de bisses (gestion de l'irrigation). Des institutions religieuses et d'autres à but social, ainsi que certaines entreprises privées complètent ce tableau des fonds privés conservés aux AEV.

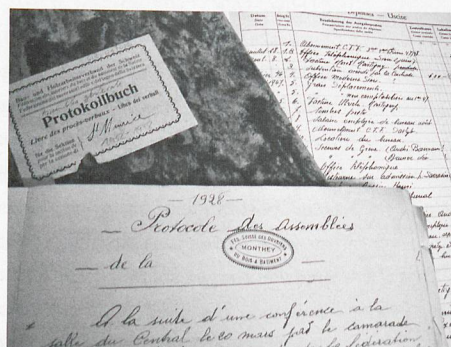
Pour l'ensemble de ces fonds, des inventaires précis, souvent au niveau de la pièce, établis par plusieurs générations d'archivistes, sont maintenant disponibles et permettent des recherches efficaces.

Politique d'acquisition

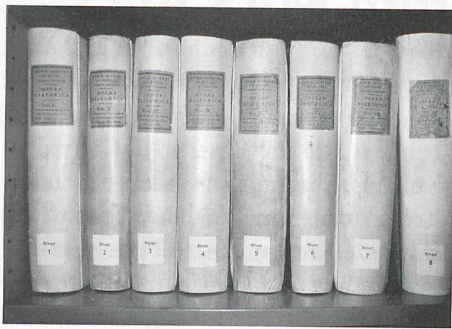
Les bases légales de l'acquisition par les AEV d'archives privées sont à chercher dans la Loi sur la promotion de la culture du 15 novembre 1996. L'article 30 de cette loi précise que l'institution doit «prendre en charge des archives et documents provenant de personnes de droit privé ou public et qui revêtent une importance régionale ou cantonale, et conclure des contrats réglant la reprise de tels fonds d'archives» et «acquérir des documents d'archives importants pour l'histoire valaisanne et qui sont en possession de tiers».

Sur cette base, une politique d'acquisition a été récemment élaborée au sein des AEV. Elle permet aux archivistes de préciser l'orientation de leurs prospections et leurs acquisitions.

En ce qui concerne les archives privées, «les Archives de l'Etat du Valais peuvent recevoir et conserver des documents d'archives d'origine privée, dans



Livres de protocoles et de comptes, FOBB, Section Bas-Valais (photo: AEV)



Les Opera historica du chanoine Anne-Joseph de Rivaz (1751–1836), fleuron du fonds d'archives de Rivaz (Photo: AEV)

la mesure où les personnes ou les organismes qui les ont constitués ont une relation avec le canton du Valais, que ce soit par la nature de leur activité, par le lieu où celle-ci s'exerce et/ou par leur origine. Il s'agit notamment des documents d'archives produits ou reçus par: 1) un organisme parapublic; 2) une personne ou une famille; 3) une association; 4) une entreprise.»

Une restriction limite ce principe général: les archives d'associations actives au niveau communal ne sont en général pas prises en compte, à moins qu'elles le soient à titre représentatif ou s'il s'agit d'une organisation dont l'ancienneté ou d'autres caractères sont jugés exceptionnels.

Dans l'acquisition d'archives privées, des collaborations avec les autres institutions culturelles du canton (musées cantonaux, Médiathèque Valais) sont souvent nécessaires. Une répartition des compétences entre ces différentes institutions permet de renvoyer le déposant ou donateur potentiel vers la bonne adresse: si les archives musicales ou littéraires rejoignent aujourd'hui la Médiathèque, les archives d'artistes accompagnent parfois les œuvres de leur créateur aux musées. Dans le cas de fonds mixtes, contenant qui plus est des supports très hétérogènes (documents audio-visuels, objets, œuvres, etc.), des discussions entre professionnels permettent de trouver la meilleure solution de conservation et de mise en valeur, tout en assurant le respect de l'intégrité du fonds d'archives, cher à notre profession!

Entrée des fonds et propriété

Les modes d'entrée des fonds privés aux AEV sont le don, le dépôt et l'achat. L'institution encourage bien évidem-

ment les dons, ce qui simplifie la gestion des fonds et de leur accessibilité dans le long terme. Tant dans le cas d'un don que dans celui d'un dépôt, un contrat est signé entre l'institution et le donateur, respectivement le déposant. Les conditions de prise en charge du fonds, de son traitement et surtout les conditions d'accès aux documents sont négociées et fixées dans ce contrat. Indispensables à une bonne gestion des fonds privés et à la protection des données personnelles qui pourraient s'y trouver, les contrats n'existent malheureusement pas pour tous les fonds entrés par le passé. Des doutes peuvent parfois survenir au moment de mettre en consultation un fonds, alors même que le déposant n'est plus en vie et qu'il est difficile de rechercher les ayants droit.

Les fonds privés: aujourd'hui et demain

Pour une institution étatique comme les AEV, les fonds privés représentent un complément essentiel aux fonds d'archives publiques. Ces archives permettent aux chercheurs de découvrir de multiples facettes de la réalité valaisanne, absentes ou tronquées dans les fonds de l'Etat. La quantité des documents et la qualité de détail des inventaires qui y donnent accès sont un atout indéniable de notre institution et permettent des recherches riches et sans cesse renouvelées. Les nombreux articles historiques basés sur ces fonds, publiés notamment dans la revue *Vallesia*, en sont la preuve tangible.

Conscientes de leur responsabilité dans la préservation et la mise en valeur de ce patrimoine privé d'importance, les Archives de l'Etat du Valais continueront à l'avenir à développer ce domaine, notamment en prospectant du côté des archives d'entreprises et des archives économiques en général.

Contact: denis.reynard@admin.vs.ch

Quelques fonds remarquables

Archives de la famille de Torrenté

Parvenues à une notoriété et une richesse certaines par le biais surtout du notariat, ces archives sont réparties en plusieurs fonds. Celui connu sous le nom Philippe de Torrenté a été déposé en 1913, ce qui en fait un des premiers fonds privés déposés aux AEV. Ce dépôt initial a donné lieu à une convention entre la famille et l'Etat du Valais. Il y est convenu que «L'Etat met à la disposition de la famille de Torrenté Phil. un local spécial à l'abri de l'incendie et offrant toute sécurité quant au vol et à la conservation des documents. Au-dessus de la porte d'entrée sera placée l'inscription «Archives de la Famille Philippe de Torrenté». La convention précise néanmoins que «Mr Léon de Torrenté fournit la porte de fer doublée de bois, qui ferme le local ad hoc, destiné aux archives de Torrenté Phil.»

Archives syndicales.

Le syndicat Unia, fruit de la fusion en 2005 de plusieurs syndicats majeurs au plan national, a toujours porté un intérêt marqué pour la gestion et la mise en valeur de ses archives. Au plan régional, le syndicat collabore avec les institutions d'archives cantonales afin de préserver les fonds des sections régionales des anciens syndicats. Pour le Valais, cette collaboration s'est concrétisée par le dépôt en 2009 des fonds SIB (ancienne FOBB) et FTMH, qui représentent environ 15 ml. Le traitement du fonds (évaluation, classement, inventaire, conditionnement) a été financé par Unia, alors que le matériel, les locaux de conservation et la gestion du fonds sont assumés par les AEV.

Fonds Roger Bonvin.

Le fonds d'archives de l'ancien président de la Confédération Roger Bonvin, qui fut aussi président de la ville de Sion, député au Grand Conseil valaisan, conseiller national, ingénieur civil et colonel à l'armée, est représentatif de la richesse potentielle des fonds privés. Il contient des documents témoignant tant de l'activité professionnelle, politique, militaire (notamment l'organisation de la première Patrouille des Glaciers), associative et sportive que de sa vie de famille. Les supports sont eux aussi très divers: papiers, photographies, plans, bandes magnétiques, médailles, objets.

Privatarchive im Weiterbildungsprogramm MAS ALIS der Universitäten Bern und Lausanne

Gaby Knoch-Mund, Dr. phil.,
Studienleitung MAS ALIS
Universitäten Bern und Lausanne

Privatarchive werden im Arbeitsalltag in Archiven und Bibliotheken marginalisiert, ihre Überlieferung ist oft lückenhaft. Sie sind – als bedeutendes kulturelles und wirtschaftliches Erbe der Schweiz – hingegen beliebt für Auswertung und Vermittlung. AbsolventInnen des MAS ALIS erproben neue Modelle der Überlieferungsbildung und Bewertung, von Erschliessung und Vermittlung am Beispiel von Privatarchiven privater Gedächtnisinstitutionen und Unternehmen der Privatwirtschaft. Der interdisziplinäre Zugang spiegelt die im Unterricht des universitären Weiterbildungsprogramms vermittelte Methodenvielfalt.

Privatarchive stehen weder im Berufsalltag der meisten ArchivarInnen und BibliothekarInnen noch im Unterricht des universitären Weiterbildungsprogramms im Zentrum. Sie bilden ein spannendes und oft unterschätztes Betätigungsfeld. Informationszentren lassen sich nicht auf öffentliche Institutionen und die Verwaltung eingrenzen. Private Archive, Spezialbibliotheken und Sammlungen sowie Informationsstellen der Privatwirtschaft sind ebenfalls auf Professionalität und kompetente MitarbeiterInnen angewiesen – neben Banken und Versicherungen bieten auch Non-Profit-Organisationen und kulturelle Institutionen anspruchsvolle Stellen für Informationswissenschaftler an. Diese Institutionen besitzen Privatarchive natürlicher oder juristischer Personen oder sind selbst eigentliche Privatarchive. AbsolventInnen des MAS ALIS finden nach Abschluss des Weiterbildungsprogramms den Einstieg in eine qualifizierte Berufstätigkeit, oft auch in eine Kaderstelle. Bei den Stellen in privaten kulturellen Institutionen, in der Privatwirtschaft oder bei semistaatlichen Organisationen sind solides informationswissenschaftliches Arbeiten und fachwissenschaftliche Spezialkenntnisse gefragt. Die Nachfrage nach Studienplätzen war daher auch für den vierten Studiengang 2012–2014 ungebrochen. Das Studium wird mit einer Master- oder Zertifikatsarbeit abgeschlossen. Die Arbeiten der Studiengänge 2006–2010 sind bei hier+jetzt erschienen, die Abstracts der Abschlussarbeiten des letzten Studiengangs 2010–2012 sind über die Website des MAS ALIS einsehbar.

Privatarchive unterliegen denselben Prozessen des Lebenszyklus wie andere Unterlagen im Archiv. In vielen Bibliotheken wird diskutiert, ob Privatarchive oder andere Sammlungen bibliothekarisch zu erschliessen sind bis zum Einzeldokument oder ob eine Erschliessung in grösseren Einheiten, dem Dossier, vorzuziehen ist. Neu werden Privatarchive systematisch bewertet, die Sicherung steht zwar oft im Vordergrund – inklusive

Abschluss einer entsprechenden Vereinbarung –, doch zwingen beschränkte Ressourcen zu Priorisierung. Privatarchive eignen sich für die Vermittlung, da sie inhaltlich weniger spröde sind als serielle Akten und den Laien dank ihrem oft personenbezogenen Inhalt direkt ansprechen. Im Unterricht wird auf Akquisitionsstrategien und Erschliessung von Privatarchiven in den beiden Modulen zu den archivischen und bibliothekarischen Kernkompetenzen eingegangen, thematisiert werden die Auswertung und Vermittlung auch in den beiden Rahmenmodulen.

Die Abschlussarbeiten spiegeln den interdisziplinären Ansatz des Weiterbildungsprogramms und den Methodenpluralismus. Privatarchive – oft klar abgegrenzte, doch schlecht erschlossene Bestände – wurden mehrfach in Abschlussarbeiten vorgestellt. Florian Mittenhuber entwarf am Beispiel der Kartensammlung von Peter Sager in der Schweizerischen Osteuropaabibliothek ein Erschliessungskonzept für kartografische Materialien¹. Cynthia Schneider untersuchte Opernarchive in der Schweiz² und verglich sie mit ausländischen Institutionen. Damit hat sie ein Modell für einen Institutionstypus, der nur teilweise von der öffentlichen Hand finanziert wird, geschaffen. Isabelle Iser³ und Laurent Christeller⁴ wählten einen historischen Fokus auf Unternehmensarchive der chemischen Industrie und privater Banken. Die Schreibende setzte sich mit der Mittelbeschaffung in Archiv und Bibliothek auseinander⁵.

Master of advanced studies in archival, library and information studies.

Die Voranmeldung für den 5. Studiengang 2014–2016 mit Bonus auf die Kursgebühren ist bis zum 30. April 2013 an die Studienleitung zu richten.

Informationen siehe www.archivwissenschaft.ch oder www.bibliothekswissenschaft.ch

Die Abstracts der Abschlussarbeiten 2006–2012 finden Sie ebenfalls auf der Website.

- 1 Mittenhuber, F., «Konzept für die Erschliessung und Vermittlung der (Karten-) Sammlung Peter Sager in der Schweizerischen Osteuropaabibliothek (SOB)», in: Coutaz, G., Knoch-Mund, G., Toebak, P. (Hrsg.), *Informationswissenschaft: Theorie, Methode und Praxis. Arbeiten aus dem MAS ALIS 2008–2010*, Baden 2012, S. 207–232.
- 2 Schneider, C., «Mémoire d'un Opéra. Regard sur les archives lyriques en Suisse», in: ebd. S. 233–254.
- 3 Iser, I., «Geschichte im Unternehmen und Unternehmen in der Geschichte», in: Coutaz, G., Knoch-Mund, G., Toebak, P. (Hrsg.), *Informationswissenschaft: Theorie, Methode und Praxis. Arbeiten aus dem MAS ALIS 2006–2008*, Baden 2010, S. 129–145.
- 4 Christeller, L., «L'accès aux archives d'entreprises en Suisse. Conserver et communiquer un patrimoine entre secret et transparence» in: *Informationswissenschaft 2008–2010*, Baden 2012, S. 87–104.
- 5 Knoch-Mund, G., «Mittelbeschaffung für Archiv und Bibliothek. Methoden und praktische Beispiele», in: Coutaz, G., Meystre-Schaeren, N., Roth-Lochner, B., Steigmeier, A. (éd.), *Actualité archivistique suisse, Travaux du certificat en archivistique et sciences de l'information*, Baden 2008, S. 218–259.

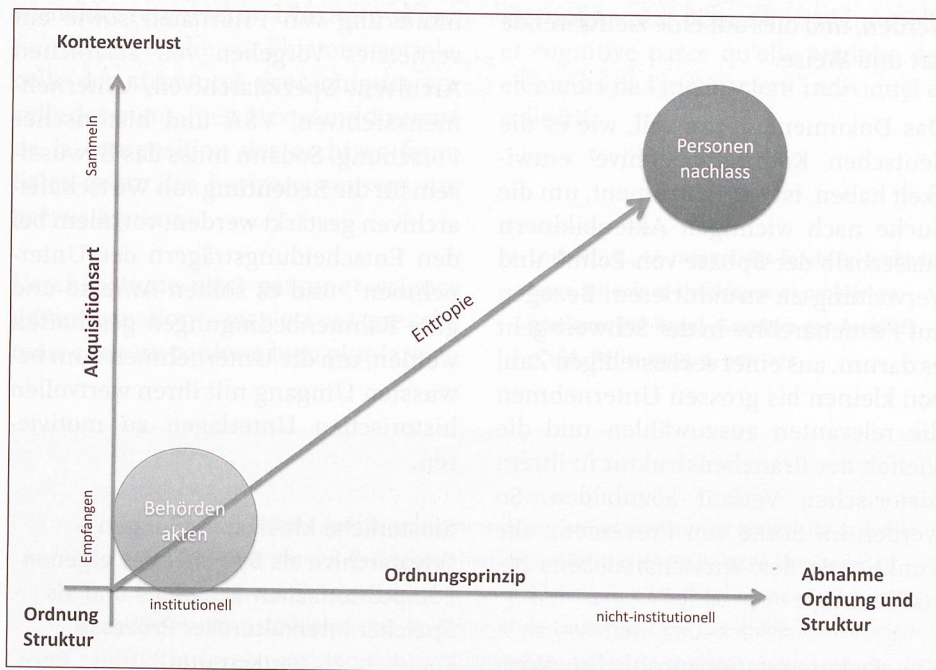
In diesem Artikel stellen vier AbsolventInnen des Studiengangs 2010–2012 ihre Arbeit kurz vor. Doch auch Ildiko Kovács und Sabine Kleiner (beide zu Fotoarchiven), Tanya Karrer (zu musealen Sammlungen), Philipp Messner (zu Archiven der Gegenwartskunst) haben sich mit Unterlagen privater Provenienz beschäftigt, während andere Masterarbeiten Unterlagen grosser Firmen oder semistaatlicher Institutionen behandeln. Martin Lüpold und Georg Schlatter Binswanger setzten sich sehr grundlegend mit der Definition, der Bewertung und Überlieferungsbildung von Privatarchiven auseinander, der Erstere mit einem weit gespannten Überblick über Wirtschaftsarchive in der Schweiz, der Letztere am Beispiel der Erschliessung eines einzelnen Privatarchivs. Gabriella Hanke Knaus untersuchte mit Musikhandschriften Spezialbestände eines Klosters, Anne Zendali Dimopoulos stellt die grundsätzliche Frage nach dem persönlichen Archiv und erarbeitete eine Handreichung für Privatpersonen.

Eine Publikation ausgewählter Masterarbeiten des Studiengangs 2012–2014 in längeren Artikeln ist in Planung. Erstmals ist neben dem Buch eine elektronische Publikation vorgesehen. Es ist das Ziel des MAS ALIS, Studierende für Fach- und Führungsfunktionen auszubilden und die Ergebnisse ihrer theoretisch fundierten, an der Praxis orientierten, wissenschaftlichen Arbeit mit der interessierten Fachwelt zu teilen.

Kontakt: gaby.knoch-mund@hist.unibe.ch

Privatarchive. Theorie und Praxis am Beispiel der Bircher-Benner-Bestände. Georg Schlatter, Dr. phil., Zürich

Die Studie untersucht die Charakteristika von Privatarchiven, ihre theoretischen Grundlagen und deren Praxisrelevanz. Da der Begriff «Privatarchiv» in unterschiedlichen Zusammenhängen Verwendung findet, wird zuerst nach dessen Bedeutungsgehalt gefragt. Trennscharf ist die Unterscheidung in staatliche und nichtstaatliche Provenienz. Nebst diesem Gegensatz rechtlicher Zuständigkeiten steht der Begriff aber noch in weiteren Oppositionspaaren, die herausgearbeitet werden.



Georg Schlatter, Privatarchive. Theorie und Praxis am Beispiel der Bircher-Benner-Bestände: Schematische Darstellung der zu erwartenden Ordnung und Struktur eines Bestandes in Relation zu nicht-privat/privat. Achsen stehen für Oppositionspaare von nicht-privat/privat: Y-Achse: Empfangen/Sammeln; X-Achse: institutionell/nicht-institutionell

Die Beschäftigung der Archive mit privaten Unterlagen ist als Resultat einer historischen Entwicklung zu charakterisieren. Die entstehende Konkurrenz zwischen Archiv und Bibliothek entwickelt sich zwangsläufig aus den Tätigkeiten beider Institutionstypen bei der Erfüllung ihrer Aufgaben.

Da es kaum geschlossene Ansätze zu einer Theorie für Privatarchive im Sinne eines konsistenten Kategoriensystems gibt, diskutiere ich Rob Fishers⁶ Ansatz: Er artikuliert auf der Basis der Theorien von Jenkinson und Schellenberg mit dem Prinzip der Provenienz und dem Konzept der Evidenz Grundpfeiler einer solchen Theorie und entwickelt konstitutive definitorische Elemente für Privatarchive.

Überlegungen zur Auswertungsoffenheit schliessen sich in meiner Studie an, da Privatarchive (insbesondere Personennachlässe) gegenüber Behördenarchiven in der Tendenz weniger strukturiert und daher dem arbiträren Charakter von Ordnungshandeln besonders ausgesetzt sind.

An den von mir bearbeiteten Beständen um Max Bircher-Benner im Archiv des Medizinhistorischen Instituts Zürich werden die vorher ausgeführten theo-

retischen Konzepte im zweiten Teil meiner Studie auf ihre Anwendbarkeit geprüft und im Praxistransfer konkret angewandt, einschliesslich der Behandlung von Fotografien als einem besonderen Quellentyp.

Ein Dokumentationsprofil für Wirtschaftsarchive in der Schweiz Martin Lüpold, Dr. phil., Basel

Die Bewertung gilt als Kern der Archivwissenschaft. Die Frage «Was archivieren?» stellt sich gerade bei Privatarchiven schon vor der Übernahme konkreter Unterlagen ins Archiv. Hier muss auf der Makroebene geklärt werden, von welchen Körperschaften oder Personen Unterlagen übernommen werden, um unsere Lebenswelt in möglichst vielen Facetten zu dokumentieren. Angesichts der massiven Bedeutung des Ökonomischen sind Firmenarchive eine wichtige Art von Privatarchiven, und gerade hier muss die Überlieferung verbessert werden. Es müssen nicht nur mehr, sondern auch repräsentative Bestände gesichert

6 In Search of a Theory of Private Archives. The Foundational Writings of Jenkinson and Schellenberg Revisited, in: *Archivaria* 67, 2009, S. 1–24.

werden, und dies auf eine zielführende Art und Weise.

Das Dokumentationsprofil, wie es die deutschen Kommunalarchive⁷ entwickelt haben, ist ein Instrument, um die Suche nach wichtigen Aktenbildnern ausserhalb der Sphäre von Politik und Verwaltung zu strukturieren. Bezogen auf Firmenarchive in der Schweiz geht es darum, aus einer sechsstelligen Zahl von kleinen bis grossen Unternehmen die relevanten auszuwählen und die Vielfalt der Branchenstruktur in ihrem historischen Verlauf abzubilden. So werden im Sinne von Provenienz alle Funktionen des Wirtschaftslebens berücksichtigt.

Ein Dokumentationsprofil für Wirtschaftsarchive vergleicht die Überlieferungssituation mit der historischen Branchenstruktur. So ergibt sich eine solide Ausgangslage etwa bezüglich Textilindustrie oder Finanzbranche. Gerade in jüngeren Wirtschaftszweigen – Luftfahrt, Telekommunikation oder Softwareindustrie – gibt es aber Lücken. Um diese Lücken zu füllen, braucht es eine Memopolitik der Wirtschaftsarchive. Diese umfasst die For-

mulierung von Prioritäten sowie ein vernetztes Vorgehen von staatlichen Archiven, Spezialarchiven, Unternehmensarchiven, VSA und historischer Forschung. Sodann muss das Bewusstsein für die Bedeutung von Wirtschaftsarchiven gestärkt werden, vor allem bei den Entscheidungsträgern der Unternehmen⁸, und es sollten Anreize und gute Rahmenbedingungen geschaffen werden, um die Unternehmen zum bewussten Umgang mit ihren wertvollen historischen Unterlagen zu motivieren.

Klösterliche Musiksammlungen – Privatarchive als Speicher des eigenen kompositorischen Schaffens und als Speicher interkultureller Prozesse

Gabriella Hanke Knaus, Dr. phil., Bern

Im Kontext der Archiv- und Bibliothekslandschaft Schweiz weisen die privaten Musiksammlungen der Benediktinerinnen- und Benediktinerklöster ein einzigartiges Sammlungsprofil auf: Sie überliefern das eigene musikalische Schaffen (Kompositionen von Klosterkomponistinnen und Klosterkomponisten) wie auch die Rezeption neuer musikalischer Entwicklungen in Form zeitgenössischer klösterlicher Abschriften. Das eigene musikalische Schaffen ist bestimmt durch das monastische Chorgebet, in dessen benediktinischer Ausprägung der Musik ein herausragender Stellenwert⁹ zugemessen wird. Die Rezeption neuer musikalischer Entwicklungen erklärt sich durch den klösterlichen Bildungsauftrag, der seit der Frühneuzeit als umfassende humanistische Bildung charakterisiert ist; in ihr wird Musik gelehrt und gelernt durch Komposition (Produktion), Interpretation (Rezeption) und Sammeln der Dokumente einer nach Italien, Deutschland und Österreich ausgerichteten Musikpflege. Dieses Sammlungsprofil wird in der Musiksammlung des Benediktinerklosters Mariastein durch die handschriftliche und gedruckte Überlieferung der Werke von Mariasteiner Konventualen ebenso sichtbar wie in den zahlreichen Abschriften von Werken von Wolfgang Amadeus Mozart, Joseph und Michael Haydn aus dem frühen 19. Jahrhundert: Diese Zeugnisse einer ausserordentlich frühen Rezeption

sind einerseits zum Zweck der Aufführung erstellt worden, andererseits aber auch zum Zweck der Ergänzung der Musiksammlung, die durch die Besetzung und Plünderung des Klosters durch französische Revolutionstruppen 1798 erhebliche Verluste erlitten hatte.

In der Doppelfunktion als Speicher des eigenen kompositorischen Schaffens und als Speicher interkultureller Prozesse behält die Mariasteiner Musiksammlung, die zurzeit neu aufgebaut und erschlossen wird, bis weit ins 19. Jahrhundert hinein die Funktion einer Memorialstätte, währenddessen sich Bibliotheken zunehmend zu wissenschaftlichen Gebrauchsbibliotheken für fachspezifische Forschungen entwickeln¹⁰.

La conservation des documents personnels et familiaux. Travail scientifique en vue de l'édition d'un petit guide

**Anne Zendali Dimopoulos, lic. ès
Lettres, Genève**

Nous produisons ou recevons tous les jours des documents de toutes sortes: factures, contrats, feuilles de salaire, relevés bancaires¹¹. Parfois des actes notariés, mais aussi des cartes postales, des lettres. Ajoutons à cela des courriels, des vidéos et des photographies numériques.

Nous sommes donc tous confrontés à l'accumulation de ces témoins et supports de la vie quotidienne. Qui ne s'est pas demandé au moins une fois ce qu'il devait en faire? Dois-je conserver mes fiches de salaire et, si oui, combien de temps?

La destruction de pièces est un geste irréversible dont les conséquences peuvent être regrettables. Il importe donc de bien organiser et classer ces documents de manière, aussi, à les retrouver facilement. Une dimension supplémentaire entre encore en ligne de compte lorsqu'il s'agit de trier et réfléchir au sort final de certains d'entre eux, c'est l'importance à documenter sa vie personnelle et familiale dans une forme de construction mémorielle de soi.

7 Bundeskonferenz der Kommunalarchive beim deutschen Städtetag, Unterausschuss Überlieferungsbildung: Arbeitshilfe – Erstellung eines Dokumentationsprofils für Kommunalarchive. In: *Der Archivar* 62 (2/2009), 122–132. URL: www.bundeskonferenz-kommunalarchive.de/empfehlungen/Arbeitshilfe_Dokumentationsprofil.pdf.

8 Als mögliches Vorbild siehe www.managing-businessarchives.co.uk, vgl. hierzu Ritchie, Alex: *Taking forward the national strategy for business archives*. In: *Business Archives* (2010), 53–58.

9 «Siebenmal am Tag singe ich dein Lob.» (Regel des Heiligen Benedikt, Kapitel 16).

10 Walter, Axel E. «Der Untergang von Bibliotheken und seine Spuren im kulturellen Gedächtnis», in: Fischer, Erik (Hrsg.), *Musiksammlungen – Speicher interkultureller Prozesse, Berichte des interkulturellen Forschungsprojekts «Deutsche Musikkultur im östlichen Europa»*, Stuttgart 2007, S. 31.

11 *Bibliothèque et Archives Nationales du Québec. A l'abri de l'oubli – Petit guide de conservation des documents personnels et familiaux*. Québec: 2008.

La démarche scientifique résumée ici consiste à proposer une organisation intellectuelle de ses documents en les classant facilement par sujet. L'expertise archivistique et la méthodologie présentées donnent des clés à chacun pour le guider dans l'évaluation de ses papiers, en proposant des typologies documentaires s'inscrivant dans le cadre d'un plan de classement. Au regard du droit privé et des recommandations faites en termes de délais de prescription, l'expertise formule des durées de conservation. Le sort final recommandé reste toutefois un choix personnel lié aux intérêts propres et aux besoins pressentis.

Finalement, chacun pourra constituer un fonds familial, ou plus simplement une série de documents pour laisser un héritage et étoffer les recherches des généalogistes.

Cet outil méthodologique est une force de proposition destinée aussi à l'archiviste qui traite les fonds d'archives personnelles acquis, fragments constitutifs de la mémoire collective.

C'est plus particulièrement le cas dans un contexte où la biographie connaît un

véritable renouveau. L'histoire d'une famille débouche sur l'histoire sociale, celle des structures économiques sur celle des mentalités. L'extrême diversité de la composition des archives familiales ouvre des horizons souvent imprévus a priori.

L'archivistique n'est pas une « science des informations » ou n'est pas que cela, mais elle a un contenu bien plus large¹².

Elle gagne une dimension mémorielle et cognitive parce qu'elle englobe des éléments de l'inconscient individuel et collectif.

12 Lodolini, E., Le respect des fonds en archivistique, principes théoriques et problèmes pratiques [en ligne]. *Gazettes des Archives*, n°168, Paris, 1995, p. 201–212.

ABSTRACT

Les Archives privées dans le programme de formation continue en archivistique, bibliothéconomie et sciences de l'information des universités de Berne et de Lausanne

Le programme de formation continue en archivistique, bibliothéconomie et sciences de l'information des universités de Berne et de Lausanne offre des études interdisciplinaires dans un environnement multilingue. Un travail de certificat ou un mémoire de maîtrise concluent la formation. Les travaux des premières volées ont été publiés sous forme d'ouvrage, des comptes rendus sont accessibles sur le site web du MAS ALIS. Les travaux présentés ici mettent au centre les archives privées. Elles sont étudiées avec des définitions, des propositions pour la constitution de la mémoire, l'évaluation et la description archivistique. Cela conduit à une politique de la mémoire de la vie privée – qu'il s'agisse des archives de l'économie privée, des archives spécialisées avec leurs types de documents variés, les archives de personnalités de la vie publique ou de simples individus. La discussion sur la coordination dans la constitution de la mémoire privée en Suisse, ainsi que la poursuite du développement de la réflexion théorique font partie intégrante des principes de base en archivistique, bibliothéconomie et sciences de l'information du programme MAS ALIS.

(traduction: fs)

[a [r [b [i [d [o]]]]]]

Abonnemente

- arbido print:
abonnemente@staempfli.com
- arbido newsletter:
www.arbido.ch